RAPPORT ANNNUEL

2017

CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

www.creditagricole.ma

CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU LE GLORIFIE

SOMMAIRE

8
MOT DU PRESIDENT

10
GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC
- Organisation et gourvernance

20
LES AXES DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE
- Visions stratégiques
- Développement des métiers et services
- Valorisation du capital humain
- Consolidation du dispositif de gestion

54
L'ENGAGEMENT DURABLE DU GROUPE
- Développement de l'agriculture et de l'économie durable
- Accompagnement de l'agriculture solidaire

70
COUVERTURE RESEAU

MOT DU PRESIDENT

“

Tout en affirmant son statut de Banque Universelle à vocation de mission de service public, notre banque s’est attelée, durant cette année, à renforcer ses acquis et pérenniser les performances réalisées jusque-là.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a ainsi veillé durant 2017 à consolider sa croissance financière et a continué d’œuvrer pour l’essor du monde agricole et rural à travers la promotion et la mise en œuvre d’actions garantissant son accompagnement aussi bien financier que non financier.

Notre nouvelle approche et nos modes d’intervention dans cet accompagnement de l’agriculture, de l’agro-industrie et du monde rural, font d’ailleurs aujourd’hui du modèle GCAM une référence unique largement reconnue à l’échelle internationale.

”

Tariq SIJILMASSI

GROUPE
CREDIT AGRICOLE
DU MAROC

REPARTITION DE L'ACTIONNARIAT

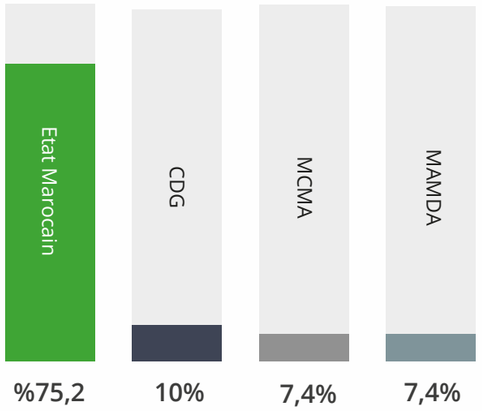

CAPITAL CAM
500 676 227 4 MAD

REPARTITION PAR SECTEUR

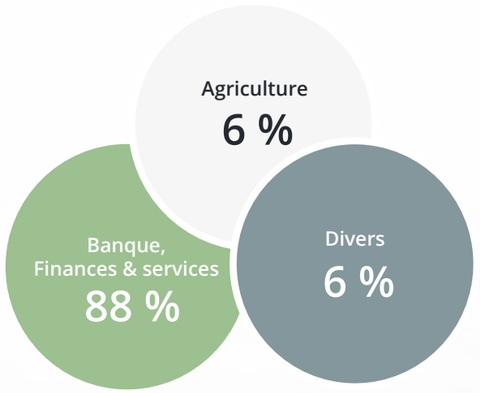

TOTAL DES PARTICIPATIONS
485 MDH

Durant l'année 2017, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a poursuivi sa stratégie de développement basée sur l'élargissement de sa base clientèle en accordant une attention toute particulière aux agriculteurs.

En effet, au-delà de son statut de banque universelle, la mission de service public dont est investi le Groupe lui confère la responsabilité de l'inclusion financière du monde rural.

ORGANISATION DU GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Le Crédit Agricole du Maroc a vécu durant son histoire de plus de cinquante ans des transformations, restructurations et adaptations qui ont fondé son positionnement sur le secteur bancaire marocain et son mode de gouvernance d'aujourd'hui.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a ainsi développé un mode de gouvernance hybride s'inspirant du modèle de bonne gouvernance des établissements de crédit « EC » et du code de bonnes gouvernance des entreprises et établissements publics « EEP ».

DISPOSITIF DE GOUVERNANCE

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance du GCAM est composé, comme stipulé par l'Article 20 de ses statuts de 3 à 12 membres nommés pour une durée de six ans par l'Assemblée Générale Ordinaire. Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du directoire. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire

NOM ET PRENOM	QUALITE
M. Saad Eddine AL OTHMANI, Chef du Gouvernement	Président
M. Aziz AKHANNOUCH, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	1er Vice Président
M. Mohamed BOUSSAID, Ministre de l'Economie et des Finances	2ème Vice Président
M. Mohammed SADIKI, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	Membre
M. Noureddine BOUTAYEB, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur	Membre
M. Nouaman AL AISSAMI, Adjoint au Directeur de Direction du Trésor et des Finances Extérieures	Membre
M. Ghali FASSI FIHRI, Directeur financier du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	Membre
M. Abderrahmane SEMMAR, Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation	Membre
La Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par M. Mustapha LAHBOUBI (Directeur du Pôle Risk Management),	Membre
La Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances représentée par M. Hicham BELMRAH (Président du Directoire)	Membre
La Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances représentée par M. Larbi LAHLOU (Directeur Général Adjoint)	Membre

COMITES EMANANT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Dans l'objectif d'assurer un suivi régulier et efficace des différentes activités de la banque, le Conseil de Surveillance a mis en place quatre comités spécialisés, chargés de l'assister dans différents domaines.

COMITES	PRINCIPALES MISSIONS	COMPOSITIONS
Comité d'audit	• Examiner les comptes annuels et semestriels ; • Assurer le pilotage du dispositif de contrôle interne ; • Réaliser le suivi des prévisions et des réalisations budgétaires à la lumière de la stratégie de développement de la banque.	Six membres Président : M. Mustapha LAHBOUBI
Comité des investissements	• Veiller à la cohérence des projets d'investissement avec les orientations stratégiques ; • Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissement de la banque en tenant compte des ressources disponibles ; • Suivre l'état de réalisation budgétaire des projets d'investissement retenus et veiller à leur actualisation.	Trois membres Président : M. Mohammed SADIKI
Comité des grands risques	• Accompagner le Conseil de Surveillance dans le suivi et la gestion des grands risques notamment par l'examen de la politique générale du risque crédit et du processus d'octroi des crédits.	Trois membres et un observateur Président : M. Hicham BELMRAH
Comité de nomination et de rémunération	• Veiller au respect des modalités instaurées par le Conseil de Surveillance en matière de recrutement et de nomination des membres des instances dirigeantes.	Trois membres Président : M. Hicham BELMRAH

DIRECTOIRE

Les membres du Directoire assurent collégialement la direction de la société. Au 30 mai 2016, le Directoire est composé des membres suivants :

NOM ET PRENOM	QUALITE	DATE DE NOMINATION	DATE DE FIN DE MANDAT
Tariq SIJILMASSI	Président du Directoire	1er juin 2004	AG qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021
Jamal Eddine EL JAMALI	Membre –Directeur Général	30 mai 2016	AG qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021

COMITES DE PILOTAGE

Au fil des années, le GCAM s'est doté d'un dispositif de pilotage assurant une gestion efficace et transparente de ses lignes de métiers et de ses fonctions de support. Ainsi, le suivi des activités du Groupe est du ressort d'un ensemble de comités composés de collaborateurs désignés pour leur savoir-faire et leur excellence dans différents domaines. Les missions menées dans le cadre de ces comités sont en adéquation avec les orientations stratégiques du Groupe et lui assurent un développement sain en dépit du changement de l'environnement et du cadre réglementaire des banques au Maroc.

Les principaux Comités de pilotage sont :

COMITES	PRINCIPALES MISSIONS
Comités Directeurs	Leur principale mission est de définir et assurer le suivi des grandes orientations stratégiques du Groupe. Pour une meilleure efficacité de cette fonction et compte tenu de l'évolution de la taille de la banque, les Comités Directeurs sont au nombre de 8 comités spécialisés. Ils sont présidés par le Président du Directoire et y siègent les membres désignés ad hoc, en fonction de leur spécialisation.
Comités thématiques	Ces comités sont instaurés pour traiter en profondeur les sujets relatifs à l'exploitation, au pilotage du plan stratégique et des nouveaux métiers, le marketing la stratégie digitale et la relation clientèle, PCA et sécurité ainsi que le pilotage des filiales. Ils sont présidés par le Président du Directoire.
Comités engagement	Ces comités sont habilités à statuer sur les crédits du siège, les créances sensibles et le déclassement & la radiation des créances en souffrance. Ils sont présidés par le Président du Directoire.
Comités réglementaires	Ces comités ont une mission consultative en ce qui concerne les transformations structurelles & technologiques, le bilan social, les projets sociaux, les programmes d'apprentissage & de lutte contre l'analphabétisme ainsi que la sécurité et l'hygiène.

CONTROLE EXTERNE

ACTEURS	OBSERVATIONS
Commissaires Aux Comptes	Le Groupe Crédit Agricole du Maroc doit obligatoirement désigner deux Commissaires aux Comptes inscrits au tableau de l'Ordre des Experts Comptables. Cette mission est actuellement assurée par les cabinets : DELOITTE, AUDIT et FIDAROC GRANT THORNTON.
Commissaire du Gouvernement	Un Commissaire du Gouvernement est désigné auprès du Groupe Crédit Agricole du Maroc, par décret et sur proposition des Ministres chargés des Finances et de l'Agriculture. Son mandat ne peut dépasser quatre ans renouvelables une seule fois. Le commissaire actuel est : M. ZAKARIA NACHID.
BANK AL MAGHRIB	Dans le cadre de la conduite de son activité de banque universelle, le Groupe Crédit Agricole du Maroc est soumis au contrôle de BANK AL MAGHRIB conformément aux dispositions des circulaires et des directives en vigueur.

ORGANIGRAMME

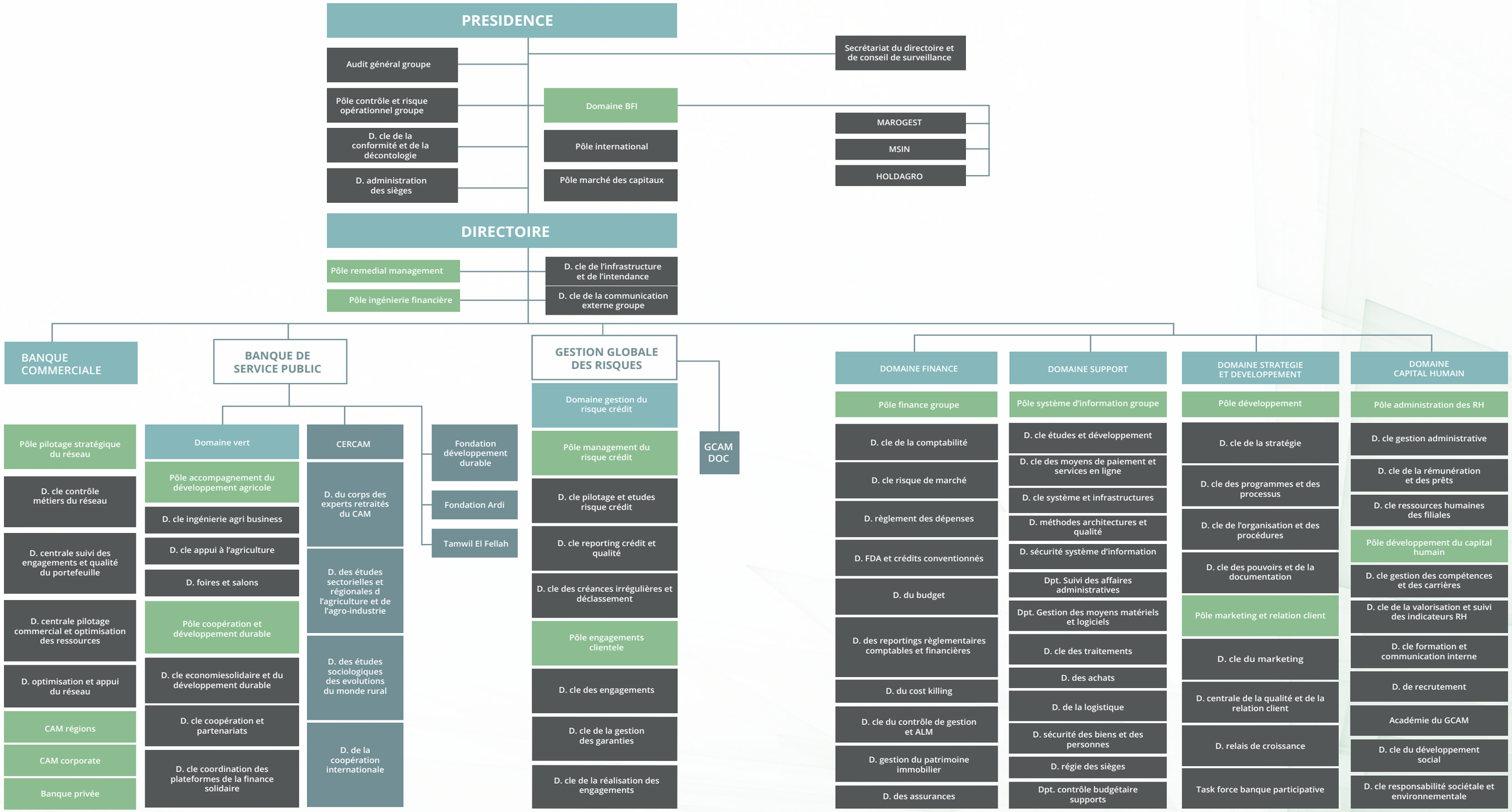

LES AXES DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE

Banque universelle depuis une quinzaine d'années, le Crédit Agricole du Maroc tire sa force de l'expérience acquise grâce à son implication dans le soutien et le développement de l'agriculture et du monde rural.

Pointus et ambitieux, les plans stratégiques élaborés par le Groupe lui ont permis de développer son activité en alliant la prudence à la performance financière.

PLANS STRATEGIQUES GCAM SUR LA PERIODE : 2004 - 2013

CAP 2008

- Repositionnement stratégique de la banque avec une approche plus ciblée de la clientèle ;
- Forte implication dans le financement de l'agriculture marocaine ;
- Refonte des process et des métiers de la banque.

CAP 2013

- Consolidation de l'organisation du groupe au service de la mission de service public et de la banque universelle ;
- Accompagnement financier du Plan Maroc Vert ;
- Mise en place d'une structure globale des risques ;
- Lancement du projet entreprise globale destiné métiers.

VISIONS STRATEGIQUES

Les performances réalisées par le Groupe Crédit Agricole du Maroc au terme de l'année 2017 lui ont permis de poser des fondements solides pour l'atteinte des objectifs tracés par le Plan AFAK 2021 et d'envisager avec optimisme la vision stratégique du CAP 2024.

REORGANISATION DU MODELE DE LA BANQUE

AFAK 2021

- Régionalisation de la banque à travers l'accompagnement de la stratégie de la régionalisation avancée et la mise en place d'un projet de décentralisation des fonctions centrales de la banque ;
- Restructuration du capital et réforme de la gouvernance ;
- Lancement de la Banque Participative ;
- Diversification des sources de PNB et de rentabilité.

EXPANSION DU GROUPE

CAP 2024

- Positionnement du GCAM parmi les groupes bancaires leaders du Marché.

DEVELOPPEMENT DE NOS METIERS ET SERVICES

L'approche développée par le Groupe Crédit Agricole du Maroc en termes d'accompagnement et de développement financier et non financier du monde rural à travers la création d'une synergie entre ses différentes filiales font du modèle GCAM une référence unique.

Conjointement aux efforts déployés pour la promotion du monde rural dans l'intégralité de ses sphères, le Groupe multiplie les actions visant à consolider son positionnement sur le marché des professionnels et des particuliers en proposant des offres de plus en plus attrayantes pour un panel de clients en constant élargissement.

L'année 2017 a été marquée par l'élargissement de la gamme de produits proposés par le GCAM, répondant ainsi aux besoins évolutifs de tout l'éventail de sa clientèle tout en agissant sur la compétitivité de ses tarifs. Ces produits ont fait l'objet de campagnes publicitaires et de sensibilisation à travers l'ensemble des canaux de communication écrite et audiovisuelle.

LA BANQUE DE DETAIL : UNE OFFRE COMPLETE & COMPETITIVE

MARCHE DES PARTICULIERS ET DES PROFESSIONNELS

Dans un désir constant de réponse à l'ensemble des besoins de sa clientèle actuelle et future, le Groupe Crédit Agricole du Maroc ne cesse d'élargir sa gamme de produits et de services.

S'adaptant à chaque segment de la clientèle en lui proposant des offres spécialement calibrées, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'assure ainsi de l'attraction et de la fidélisation de sa clientèle cible.

ENRICHISSEMENT DES OFFRES DE LA BANQUE A DISTANCE

- LANCEMENT DU SERVICE « CAM'CONTACT »

Dans le cadre du développement continu de l'offre des produits et services, le Crédit Agricole du Maroc a lancé, au cours de l'année 2017, un nouveau service de banque à distance « CAM'CONTACT ».

Ce service a pour principal objectif de répondre aux besoins de la clientèle dans les meilleures conditions de réactivité et de célérité en leur offrant une solution téléphonique de traitement des appels entrants permettant un accès automatisé à plusieurs services bancaires en langue française ou arabe au choix du client.

- EXTENSION DU SERVICE « FATOURATI »

En généralisant l'accès au service « FATOURATI », le Crédit Agricole du Maroc a permis à sa clientèle d'accéder au paiement de la vignette sur les véhicules aussi bien au sein des points de vente de la banque et sur les guichets automatiques que sur l'application CAM Mobile et le site CAM Online.

DEVELOPPEMENT DES OFFRES HAUT DE GAMME

- LANCEMENT DU SERVICE « COFFRE-FORT »

Afin de répondre au mieux aux besoins de la clientèle de la Banque Privée et haut de gamme des points de vente, le Crédit Agricole du Maroc a formalisé le service de location de coffre-fort. Ce service permet à cette catégorie de clientèle de disposer de coffres individuels pour y déposer leurs biens de valeur en toute sécurité et confidentialité.

ENRICHISSEMENT DES PRODUITS D'ASSISTANCE

Dans le but de permettre à sa clientèle de bénéficier des meilleures conditions d'aide et d'assistance aussi bien sur le territoire national qu'à l'international, le Crédit Agricole du Maroc a mis à jour les offres mises à la disposition de sa clientèle.

- REVISION DU PRODUIT « ASSALAMA MONDIAL ASSISTANCE »

Figurant parmi les offres du « PACK L'BLED » destiné aux marocains résidents à l'étranger, le produit « ASSALAMA MONDIAL ASSISTANCE » permet à ses détenteurs de bénéficier d'un service d'assistance globale très large comprenant aussi bien les soins médicaux, l'aide technique et juridique, le rapatriement en cas de décès ainsi que le conseil en cas de vol ou de perte de biens.

- PROMOTION DU PRODUIT « SECOURS MONDE »

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses offres de services à destination du marché des particuliers et professionnels, le Crédit Agricole du Maroc a décidé de remplacer le produit « SECOURS VERT PLUS » par le produit « SECOURS MONDE », ce dernier offrant des conditions plus avantageuses pour la clientèle.

ENGAGEMENT ENVERS LE MONDE RURAL

Dans le cadre de sa recherche perpétuelle de nouveaux moyens pour venir en aide au monde rural, le Crédit Agricole du Maroc a mis en place un panel de mesures visant à faciliter le déroulement de la campagne agricole en assurant aux agriculteurs les meilleures conditions de financement et d'accompagnement.

- DYNAMISATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CAM/COSUMAR

Initialement conclue en 2013 entre le CAM, COSUMAR et l'UNAPPSM (Union Nationale des Associations des Producteurs des Plantes Sucrières au Maroc) cette convention de partenariat porte sur le financement des agriculteurs et des prestataires de travaux agricoles contractuels avec COSUMAR.

Après quatre ans de mise en œuvre, les parties prenantes ont décidé de la redynamisation des clauses de ladite convention en revoyant les conditions d'octroi et les modalités (taux, frais, garanties, assurances…) de crédit de sorte à faire bénéficier le maximum d'agriculteurs et de prestataires de services pour le compte des producteurs des plantes sucrières.

- RELANCE DU PACK « AL FELLAH-AGREGATION »

Conscient des contraintes liées au financement des projets des agriculteurs sous contrat d'agrégation avec les agro-industriels ou coopératives et entreprises agro-industrielles, le GCAM a relancé le pack « AL FELLAH-AGREGATION ».

Cette offre globale est composée de produits et services répondant aux besoins professionnels et personnels de l'agriculteur agrégé, et est également accompagnée d'avantages tarifaires.

- RENOUVELLEMENT DES LIGNES DE CREDIT AUX AGRICULTEURS

Dans une optique de proximité avec sa clientèle de prédilection, le Crédit Agricole du Maroc a lancé une série d'entretiens avec les agriculteurs afin de procéder à un renouvellement de leurs lignes de crédits.

En rassurant les agriculteurs du soutien permanent de la banque et en leur proposant des solutions adéquates et pérennes en cas de situations difficiles, le CAM met en œuvre le soutien financier nécessaire au bon déroulement de la campagne agricole.

- DYNAMISATION DES « AVANCES SUR DEBLOCAGES SUBVENTION FDA »

Les « avances sur deblocage subvention FDA » ont pour but de permettre aux bénéficiaires de disposer de liquidité immédiate en attendant la réception des fonds de l'Etat.

Ces facilités accordées aux agriculteurs ont pour but essentiel de promouvoir le bon déroulement des campagnes agricoles en réduisant l'impact des délais de gestion administrative.

Proposé par le CAM depuis plusieurs années, ce produit a vu ses modalités d'octroi révisées au cours de l'exercice 2017 afin d'en dynamiser le placement (raccourcissement des délais de traitement et allégement des documents constitutifs du dossier de candidature).

NOS OFFRES POUR LES SALARIES DU SECTEUR PUBLIC

Dans le cadre de la continuité de la diversification des crédits immobiliers, le Crédit Agricole du Maroc a mis en place des offres destinées aux fonctionnaires.

- COMMERCIALISATION DE L'OFFRE « SAKAN PERSONNEL AL'ADL »

Afin de garantir l'accès au logement au personnel de la Fondation Mohammedia des Œuvres Sociales des Magistrats et Fonctionnaires de la Justice, le Crédit Agricole du Maroc a lancé une offre de crédit conventionné « SAKAN PERSONNEL AL'ADL » offrant des conditions préférentielles aux fonctionnaires éligible du ministère de la justice.

- MISE EN PLACE DE L'OFFRE « SAKAN PERSONNEL SANTE »

Suite à la signature d'une convention de partenariat avec la Fondation Hassan II pour la promotion des œuvres sociales du personnel du secteur public de la santé, le Crédit Agricole du Maroc a mis en place «SAKAN PERSONNEL SANTE », une offre de crédit partiellement subventionnée par la fondation.

- MISE A JOUR DE L'OFFRE « SAKAN AT'TAALIM »

L'offre « SAKAN AT'TAALIM » est un crédit conventionné, destiné aux adhérents de la Fondation Mohammed VI, pour le financement de l'acquisition et la construction d'un bien immobilier principal.

Suite aux amendements apportés à la convention de coopération relative au fond de garantie « FOGALEF », le Crédit Agricole du Maroc a procédé à l'actualisation des caractéristiques du produit susmentionné.

MARCHE DES ENTREPRISES

Au cours de l'année 2017, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a renouvelé son engagement envers la clientèle Corporate qui représente un axe crucial dans sa stratégie de développement.

PROMOTION DES TPME

- LE PROGRAMME « IMTIAZ CROISSANCE » ET « ISTITMAR CROISSANCE »

Durant l'année 2017, le Crédit Agricole du Maroc a renouvelé son implication envers les TPE et les PME opérant dans l'industrie et les activités qui y sont intégrées en lançant une nouvelle édition des programmes « IMTIAZ Croissance » et « ISTITMAR Croissance » toujours en partenariat avec l'agence nationale « Maroc PME ».

Ces programmes s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'accélération industrielle et ont pour objectif de soutenir l'investissement productif en faveur de la croissance et de l'emploi, ainsi que de renforcer les écosystèmes industriels, et ce en octroyant une prime à l'investissement.

- ENCOURAGEMENT DE L'AUTO-ENTREPRENARIAT

Au cours de l'année 2017, le Crédit Agricole du Maroc a mis en œuvre une convention relative à l'enregistrement de l'autoentrepreneur au niveau de son réseau de points de vente.

Il s'agit d'une évolution de l'entreprise individuelle qui englobe toute personne physique exerçant à titre individuel une activité commerciale, industrielle, artisanale ou de services dans la limite d'un chiffre d'affaire défini.

LE SOUTIEN DES MAROCAINS RESIDENTS A L'ETRANGER

- MISE EN PLACE DU CREDIT ET DE LA CONTRIBUTION « MDM INVEST »

Ce produit a été mis en place dans le cadre de la signature de la convention de coopération avec la Caisse Centrale de Garantie (CCG) relative au fonds « MDM INVEST » et en vue d'encourager les marocains résidents à l'étranger à investir dans leur pays d'origine.

Les investissements éligibles sont les programmes relevant de l'industrie et services liés à l'industrie, l'éducation, l'hôtellerie et la santé; Promu directement par un MRE (ou ex MRE) seul ou associé à des investisseurs marocains ou étrangers.

LA BANQUE PARTICIPATIVE : UNE ALTERNATIVE AU FINANCEMENT CONVENTIONNEL

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2017

L'année 2017 a également été marquée par le lancement d'un ensemble de chantiers structurants qui visent à instaurer un cadre propice au développement des activités de la banque dans le respect des exigences réglementaire et chariatique.

Ainsi, les principaux événements ayant marqué l'année 2017 se présentent comme suit :

Juin 2017

- Création d'Al AKHDAR BANK en tant que Société Anonyme suite à la tenue le 15 juin 2017 de la réunion de l'Assemblée Générale constitutive.

Juillet 2017

- Publication dans le Bulletin Officiel de la Décision du Wali de Bank-Al-Maghrib portant agrément d'Al AKHDAR BANK en qualité de banque participative.
- Démarrage du projet de mise en place du Système d'information ETHIX.

Septembre 2017

- Conclusion de la convention d'Acquisition du Global Banking « ETHIX » avec l'éditeur ITS « International Turnkey Systems ».

Novembre 2017

- Démarrage de l'activité de la banque.
- Approbation de la décision d'augmentation du capital par le Conseil d'Administration pour un montant de 100 millions de dirhams.

PRINCIPALES REALISATIONS

GOUVERNANCE

Dans l'objectif d'assurer un suivi régulier et efficace des différentes activités de la banque. Le Conseil d'Administration d'Al AKHDAR BANK a mis en place trois comités spécialisés, chargés de l'assister dans différents domaines :

LE COMITE D'AUDIT

Il a pour principales missions de :

- Examiner les comptes annuels et semestriels ;
- Assurer le pilotage du dispositif de contrôle interne ;
- Réaliser le suivi des prévisions et des réalisations budgétaires à la lumière de la stratégie de développement de la banque.

LE COMITE DES GRANDS RISQUES

Accompagne le Conseil d'Administration dans le suivi et la gestion des grands risques notamment par l'examen de la politique générale des risques et le suivi du profil de risques de la banque.

LE COMITE DES NOMINATIONS ET DE REMUNERATIONS

Il veille au respect des modalités instaurées par le Conseil d'Administration en matière de recrutement et de nomination des membres des instances dirigeantes.

Par ailleurs, dans l'objectif d'assurer une gestion efficace et transparente de ses lignes de métiers et de ses fonctions de support, la banque prévoit de renforcer davantage son dispositif de gouvernance par l'instauration d'un ensemble de comités de pilotage.

Les missions menées dans le cadre de ces comités seront définies en adéquation avec les orientations stratégiques de la banque tout en respectant les exigences réglementaires et chariatiques.

ACTIVITES COMMERCIALES

Le 30 novembre 2017, Al AKHDAR BANK a ouvert sa première agence à Rabat et a démarré officiellement son activité bancaire participative.

Par ailleurs, plusieurs autres agences sont en cours d'aménagement, en vue d'assurer une présence dans toutes les régions du Royaume et la couverture des principaux bassins agricoles.

L'objectif fixé est d'atteindre à fin 2018 un réseau de plus de 20 agences, et d'en ouvrir des dizaines par an pour arriver à 40 points de vente d'ici 2021.

Les points de vente dédiés aux clients sont aménagés selon des normes bien définies, l'objectif étant d'avoir un réseau unique, homogène, répondant aux mêmes standards et offrant ainsi un espace accueillant et chaleureux à la clientèle. Par ailleurs, les conditions ergonomiques favorables dont disposent les collaborateurs permettent aux clients de bénéficier du meilleur service d'agence de proximité et de banque digitale.

Al AKHDAR BANK développe un réseau dédié orienté client et jouit d'une forte vocation commerciale, de ce fait certaines mesures ont été adoptées :

- L'adaptation des horaires d'ouverture et de fermeture pour répondre aux besoins de proximité et de disponibilité de nos clients ;
- Des horaires de fermetures des agences plus tardives durant la période de lancement et ouverture le samedi matin ;
- L'application des horaires adaptés pour la journée du vendredi.

SUR LE PLAN MARKETING,

Al AKHDAR BANK a identifié sa clientèle cible, en phase avec sa stratégie de lancement, et qui se compose principalement des briques suivantes :

Population des grands centres urbains :	***Population du monde rural et des petites et moyennes villes :***	***Grands et moyens Agriculteurs à projets viables :***
Particuliers et professionnels, n'utilisant pas d'instruments de financement et de placement conventionnels.	Particuliers, professionnels, TPE et PME. Couverture géographique des petites et moyennes villes qui se distinguent par une activité fortement orientée vers l'économie rurale.	À travers la proposition d'instruments participatifs innovants et adaptés au financement de l'agriculture et l'agrobusiness.

En juillet 2017, Al AKHDAR BANK a finalisé la conception détaillée de son offre produit en termes de caractéristiques et de positionnement de tarification.

L'offre comporte les éléments suivants :

ADAPTATIONS STRUCTURELLES

SUR LE PLAN DU SYSTEME D'INFORMATION

Al AKHDAR BANK a démarré son projet d'intégration en Juillet 2017, et ce après un processus complet et minutieux ayant permis la sélection de ETHIX CORE BANKING System de l'éditeur International Turnkey Systems (ITS).

Le système ETHIX offre une couverture fonctionnelle très large tant au niveau de la gestion de la banque au quotidien qu'au niveau des financements participatifs ou encore des canaux digitaux. Cette richesse fonctionnelle permettra à Al AKHDAR BANK de développer des business modèles participatifs innovants, en mesure de répondre aux exigences du marché Marocain.

SUR LE PLAN DE L'ORGANISATION ET DES PROCEDURES

Dans un contexte marqué par un nouveau système d'information et le lancement imminent de l'activité, la mise en place de l'organisation et la définition des documents de travail et des workflow internes ont été identifiés en tant qu'éléments préalables au démarrage. En effet, Al Akhdar Bank a initié dès septembres 2017 le premier organigramme permettant d'identifier les différentes structures de la banque ainsi que leurs missions et attributions. Ainsi, le modèle organisationnel du point de vente a été conçu et les principales entités du Siège ont été dotées de ressources à même de démarrer l'activité (Commercial, Back Office, Risk Management, Comptabilité, RH, Organisation et AMOA, Marketing, Communication, Juridique et Conformité CSO, etc.).

En parallèle de l'implémentation du SI, Al AKHDAR BANK a concentré ses efforts dans l'élaboration des procédures relatives à l'entrée en relation, à la gestion des moyens de paiement et aux opérations bancaires. Un plan de renforcement des procédures a été mis en place dans l'objectif de couvrir l'ensemble des activités de réalisation, de support et de pilotage de la banque.

VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

Au-delà des performances financières réalisées, le Crédit Agricole du Maroc se définit également par la richesse et la diversité de ses 3 864 collaboratrices et collaborateurs.

En effet, la réussite des stratégies déployées par la banque, aussi ambitieuses soient-elles, est tributaire des interactions et de la synergie crée par ses ressources humaines.

Clé de voute du développement des compétences, la Direction des Ressources Humaines de la banque veille à installer l'état d'esprit, la culture et les valeurs propres au Crédit Agricole du Maroc, ainsi qu'une formation complémentaire des managers et des cadres qui en formulent le besoin.

Alors que le nombre de départs est resté quasiment stable durant les deux derniers exercices, (autour de 160 départs à la retraite), le recrutement a considérablement augmenté en passant de 113 recrues en 2016 à 214 durant l'exercice 2017.

Ainsi, l'effectif du CAM s'élève à 3 864 collaborateurs répartis comme suit :

- Siège 1 434 collaborateurs soit 37 % ;
- Réseau 2 430 collaborateurs soit 63 %.

La part des cadres dans l'effectif global est quant à lui resté stable à 58%.

Par ailleurs, le réseau de la banque a fait l'objet de nombreux projets de transformation lancés et/ou suivi durant l'exercice 2017 en vue de la transformation structurelle du CAM, essentiellement le volet régionalisation.

Cette nouvelle organisation implique la création de nouvelles structures dénommées « CAM Régions » regroupant une ou plusieurs Directions Régionales.

Au 31 décembre 2017, la configuration transitoire du réseau comprend six régions en plus de CAM Corporate.

Taux d'encadrement

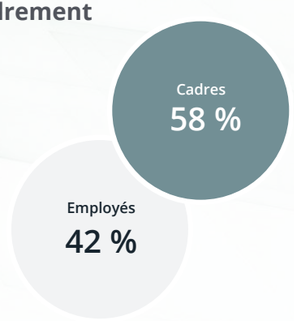

Ancienneté

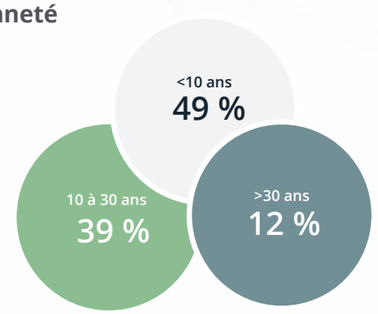

ANCIENTE	2 016	2 017
< 5 ans	1 032	911
[5 ; 10[ans	924	974
[10 ; 20[ans	389	647
[20 ; 30[ans	1 039	851
>=30 ans	403	481

PYRAMIDE DES AGES	2 016	2 017
[18,35] ans	1 769	1 852
[36,40] ans	310	384
[41,45] ans	157	167
[46,50] ans	279	225
[51,55] ans	746	623
[56,60] ans	526	613

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Concernant le volet formation, les collaborateurs de la banque ont bénéficié, au titre de l'année 2017, d'une offre de formation diversifiée visant à favoriser leur épanouissement professionnel et à anticiper les évolutions technologiques et réglementaires de l'environnement bancaire.

Le détail des actions de formation réalisées au niveau de l'Académie du GCAM et de la Direction Centrale de Formation et Communication Interne se présente comme suit :

- Au titre de l'exercice 2017, les formations internes ont porté sur 247 jours de formation et 4 690 J/H/F. Les axes de formation se présentent comme suit :

TYPES DE FORMATION	EFFECTIF FORME	J/FORMATION	J/HOMME
La déontologie	2 656	132	2 479
Loi 09-08 relative à la protection des données personnelles	8	1	8
Le référentiel de l'accueil	1 514	71	1 514
SAP	30	3	30
Le dispositif de vigilance	745	30	533
Le risque opérationnel	64	5	51
La responsabilité sociale des entreprises	24	1	24
SIINT	52	4	52
TOTAL FORMATIONS INTERNES		247	4 690

- S'agissant des formations externes, celles-ci ont porté sur 466 jours de formation et 2 241 J/H/F. Les axes de formation se présentent comme suit :

TYPES DE FORMATION	EFFECTIF FORME	J/FORMATION	J/HOMME
Séminaires Externes	**82**	**80**	**179**
Formations Diplômantes :	**90**	**386**	**2 062**
• Formation OFPPT	11	80	880
• Formation Bancaire	32	6	192
• Cycles diplômants : (EHTP, Université Med V, ISCAE, UIR, Université Dauphine, ESCP)	12	284	304
• Langue	35	16	686
TOTAL FORMATIONS INTERNES	172	466	2 241

PRESTATIONS SOCIALES

La dimension bien-être des collaborateurs est une priorité pour le Groupe Crédit Agricole du Maroc et est au cœur de ses préoccupations. C'est dans cette perspective que le GCAM organise, chaque année, de plus en plus d'événements et d'activités en faveur des collaborateurs et de leurs familles: santé, prévoyance, prestations sociales et activités socioculturelles.

COMMUNICATION INTERNE

Sur le plan de la communication interne, les actions ont porté sur l'organisation d'une série d'évènements :

- La 14ème convention du GCAM s'est tenue, le 4 mars 2017 au Théâtre Mohammed V à Rabat sous le thème « Pour la banque de demain, les défis d'aujourd'hui ». Moment fort de partage de l'information stratégique par le Top Management, mais également l'occasion pour le Top Management de valoriser les compétences et récompenser la performance des équipes aussi bien du réseau que du siège, à travers la remise des wissams et trophées ;
- L'organisation de l'évènement autour de la Journée Internationale de la Femme. Comme à l'accoutumée, les collaboratrices du GCAM ont reçu un présent à l'occasion de cette journée ;
- Pour la dixième année consécutive, le GCAM a organisé pour ses collaborateurs, le 22 avril 2017, la visite du SIAM dans sa 12ème édition. Cet événement enregistre, d'une année à l'autre, une participation de plus en plus importante.

ANCRAGE DU DISPOSITIF DEONTOLOGIQUE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc, Groupe socialement engagé et traditionnellement ancré dans le monde rural, a non seulement pour objectif de conforter sa position de partenaire financier privilégié et leader dans ce secteur mais également de diversifier ses activités sur la banque de détail et les activités de marché.

Dans un contexte environnemental rigoureusement réglementé, le redimensionnement du Groupe exige l'accompagnement soutenu par des règles de bonne conduite professionnelle adaptées.

C'est dans cette optique que le GCAM s'est doté d'un code de déontologie qui répond aux préoccupations éthiques et déontologiques de la profession ayant comme principes :

- Respect des lois et des réglementations en vigueur ;
- Honnêteté et transparence ;
- Préservation de l'image et la réputation du GCAM ;
- Protection des actifs GCAM ;
- Respect du secret professionnel et devoir de confidentialité ;
- Professionnalisme en toutes circonstances ;
- Primauté des intérêts des clients ;
- Prévention et gestion des conflits d'intérêts ;
- Communication d'informations fiables et sincères.

Pour assurer la pérennité de son code de déontologie ainsi que le respect des dispositions qui y sont contenues, le Groupe prévoit un dispositif organisationnel interne de mise en application de son programme déontologique. Ce dispositif constitue la gouvernance du code.

Son animation et sa supervision sont assurées par :

- Un comité d'éthique veillant au respect des règles d'éthique et de déontologie édictées dans le code déontologique et dont le rôle consiste notamment à :
  - évaluer et traiter les cas et faits de déontologie et d'éthique qui lui sont soumis ;
  - valider les aménagements et mises à jour du code de déontologie du Groupe, ainsi que les déclinaisons spécifiques et les procédures applicatives ;
  - valider les rapports de déontologie à l'attention de l'organe d'administration et des autorités de supervision ;
  - donner son avis sur toute question d'ordre éthique ou déontologique qui lui est soumise ;
  - ordonner toutes investigations concernant les affaires éthiques dont il est saisi.
- Des responsables hiérarchiques qui s'assurent que les collaborateurs placés sous leur responsabilité sont en possession du code déontologique de la banque. Ils les sensibilisent sur ses dispositions en leur rappelant les obligations particulières qui leur incombent et en prenant les mesures nécessaires au respect desdites dispositions ;
- La Direction de la Déontologie qui veille à la diffusion du code, sa mise en application, son contrôle et sa mise à jour. De même, elle assure la coordination entre les différentes parties intéressées par les questions déontologiques.

CONFLITS D'INTERET

Conformément à la réglementation en vigueur, le code déontologique du Crédit Agricole du Maroc prévoit une politique de gestion des conflits d'intérêt s'illustrant à travers les mesures suivantes :

- La définition d'une procédure de prévention et gestion du conflit d'intérêts ;
- Les collaborateurs du Groupe déclarent annuellement et à chaque survenance de situation de conflit d'intérêts conformément à la procédure en vigueur ;
- Une formation sur le dispositif de déontologie et le conflit d'intérêts au bénéfice de tous les collaborateurs est assurée ;
- Des tournées sur le terrain à travers tout le réseau pour la sensibilisation au sujet de la déontologie et au conflit d'intérêt.

CONSOLIDATION DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

RISQUE DE CREDIT

POLITIQUE GENERALE DU RISQUE DE CREDIT

La Politique Générale du Risque Crédit a pour objectif de constituer un cadre d'intervention sécurisé, permettant le développement maîtrisé des activités de la banque en conformité avec les orientations stratégiques.

Cette politique est revue périodiquement. Elle est validée par le Comité des Grands Risques émanant du Conseil de Surveillance.

La mise en œuvre de la politique générale du risque crédit repose sur un corpus réglementaire interne étoffé conforme aux meilleures pratiques en la matière, adapté à la nature des activités et cohérent avec les objectifs et la stratégie de la banque. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque crédit, à travers des procédures, chartes, fiches produits, normes indicatives de financement, recueil des comités et compétences, fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et du suivi des risques.

POLITIQUE DE DIVERSIFICATION

La Loi n°15-99 notamment les articles 3 et 4 portant sur la réforme du Crédit Agricole du Maroc stipule que : « Le Crédit Agricole du Maroc a pour mission principale le financement de l'agriculture et des activités concernant le développement économique et social du monde rural». Toutefois, le financement de l'agriculture d'une manière générale et de la petite agriculture en particulier, population marquée par sa forte volatilité, sa dépendance aux aléas climatiques et caractérisée par sa fragilité économique et sociale, engendre des coûts très importants pour la banque.

De ce fait, une stratégie de diversification a été définie permettant de se conformer d'une part aux différentes dispositions de la loi bancaire « loi n° 34-03 » relative aux établissements de crédit qui impose au CAM, malgré sa spécificité, de respecter au même titre que les autres banques de la place à un ensemble de dispositions prudentielles notamment celles relatives au risque de concentration « Directive 48/G/2007 » et d'autre part, de générer des revenus positifs et d'asseoir la santé financière de la banque.

Ainsi, le CAM a adopté un seuil de financement de minimum 50% sur le secteur de l'Agri/Agro et une diversification du reste du portefeuille sur d'autres secteurs avec un intérêt particulier au marché des particuliers et professionnels.

SECTEUR AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Le CAM s'engage depuis plus de 50 ans en faveur de l'agriculture et du développement socio-économique en milieu rural. Son objectif est de valoriser les activités agricoles et de stabiliser les populations rurales en améliorant durablement leur niveau de vie. Pour y parvenir, le CAM travaille en coordination avec les pouvoirs publics et profite des différents leviers et opportunités offerts.

Les lignes directrices du CAM pour ce secteur s'articulent autour du positionnement en tant que leader bancaire incontesté du monde agricole et rural en général.

Pour sécuriser l'octroi sur le secteur de l'AGRI-AGRO, différentes mesures sont mises en place :

- Diversification de l'exposition du portefeuille Agri-Agro à travers le financement de toutes les filières et de toute la chaine de valeur agricole ;
- Financement intégré par filière qui permet de cibler l'intervention sur les acteurs les plus dynamiques et les branches à faible risque ;
- Financement du système d'agrégation assurant un partage du risque entre l'agrégateur et les agrégés ;
- Accompagnement des petits exploitants et de la population exclue, jugés très risqués, par des filiales spécifiques de la banque (Tamwil El Fellah et Fondation ARDI) crées à cet effet ;
- Utilisation d'un système de Scoring pour les PMEA (Petites et Moyennes Exploitations Agricoles) et les EAC (Exploitations Agricoles Commerciales) qui relèvent des CRCA ;
- Déploiement d'un système de notation spécifique aux entreprises opérant dans le secteur AGRI/AGRO ;
- Instauration du Comité « Financement de l'Agriculture Solidaire » ;
- Proposition d'une assurance multirisque climatique permettant de garantir les revenus ;
- Mise en place d'une veille sectorielle (CERCAM, Domaine Vert).

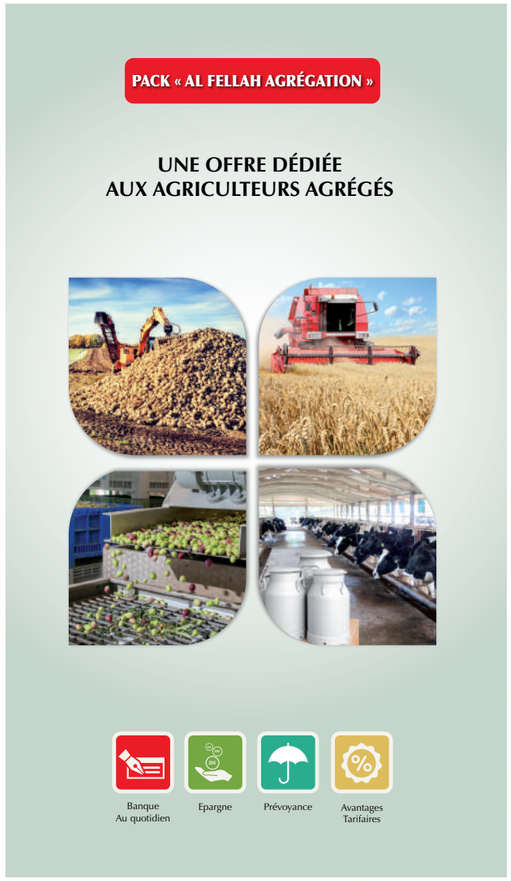

SECTEUR DES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

S'appuyant sur le réseau du CAM, les dispositifs et outils mis en place ainsi que sur une organisation commerciale efficace, la banque a pour défi de se transformer en une grande banque de détail compétitive en milieu urbain et dans les périphéries urbaines et de rendre ce marché un des principaux leviers de développement de la banque tout en assurant une maitrise des risques.

Pour sécuriser l'octroi sur le marché des particuliers et professionnels, différentes mesures sont mises en place :

- Une politique privilégiant les clients présentant un risque minimum et une rentabilité optimisée ;
- Un système de Scoring d'octroi qui permet une évaluation chiffrée et automatisée de la qualité de l'emprunteur pour la demande de crédit à la consommation effectuée ;
- Un système de notation interne des Particuliers et Professionnels hors AGRI qui consiste à déterminer pour chaque client une classe de risque selon un ensemble de critères d'évaluation ;
- Un système de prélèvement à la source des échéances pour les clients éligibles ;
- Un système de calcul du taux d'endettement par CSP ;
- La relance et redynamisation des offres particuliers et professionnels assurant une plus grande sécurité opérationnelle et une meilleure maîtrise du risque de l'amont à l'aval ;

- Le resserrement des compétences d'octroi pour les produits ou les catégories de clientèles jugées risquées ;
- Le pilotage et suivi resserré du portefeuille à travers le suivi rapproché des indicateurs risques avancés ;
- Le lancement d'actions de sensibilisation et de responsabilisation du réseau.

SECTEUR DE LA PROMOTION IMMOBILIERE

La promotion immobilière au Maroc est un des secteurs les plus actifs dans le paysage économique. Cependant, ces dernières années, sa contribution se voit rétrécir. De ce fait et compte tenu de l'exposition de la banque sur ce secteur, le CAM a défini une politique risque spécifique qui repose sur des mesures assurant la sécurisation de notre exposition :

- Resserrement des conditions d'octroi : aucune délégation au niveau du réseau avec la revue à la baisse des quotités de financement ;
- Orientation de la nouvelle production sur des projets immobiliers de taille moyenne ou petite ;
- Recherche systématique d'une caution ou une garantie spécifique du client (en complément des garanties usuelles pour ce type d'engagements) ;
- Création d'une entité spécialisée pour assurer l'évaluation et le suivi des projets financés ;
- Définition de normes d'intervention prudentielles qui servent « d'amortisseurs » du risque bancaire inhérent à chaque opération ;
- Mise en place d'une grille de notation propre à la promotion immobilière ;
- Clientèle ciblée ayant prouvé ses capacités financières et techniques.

SECTEUR DU COMMERCE ET SERVICE

Le secteur du commerce et de la distribution est l'un des piliers de l'économie nationale : deuxième pourvoyeur d'emplois au niveau national après l'agriculture et le premier employeur en milieu urbain. Sur le plan de la génération de richesse, le secteur du commerce et de la distribution est classé troisième secteur le plus productif. Afin de stimuler la modernisation du commerce de détail, le gouvernement fait de la croissance du secteur une priorité en proposant des financements dans le cadre d'un programme national destiné au développement du secteur baptisé Rawaj Vision 2020.

C'est dans ce contexte que la banque souhaite accompagner les acteurs structurés du commerce et services qui sont organisés sous forme de PME/TPE opérant notamment dans la grande et moyenne distribution, le commerce indépendant, de proximité, le commerce en réseau et la franchise. La cible étant d'accompagner davantage les nouveaux modes de commerce : les réseaux de franchise et la grande distribution.

Ces financements seront adossés, sous réserve d'éligibilité des dossiers, aux fonds de garantie et de cofinancement mis en place par l'Etat.

SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Le CAM accompagne l'ensemble des intervenants et partenaires (leaders industriels nationaux, groupements professionnels, TPME, investisseurs étrangers) des filières de l'industrie porteurs de projets d'écosystèmes à travers des offres dédiées (taux compétitifs, accompagnement à l'internationalisation, etc.).

Les financements sont adossés, sous réserve d'éligibilité des dossiers, aux fonds de garantie et de cofinancement mis en place par l'Etat. A cet effet, la banque a mis en place des produits dédiés comme le produit de cofinancement « Tamwil Invest » destiné aux entreprises exerçant dans le secteur de l'industrie et des services liés à l'industrie.

AUTRES SECTEURS D'ACTIVITE

Les secteurs jugés très sensibles ou présentant un risque fort comme le tourisme, le BTP, le textile, les industries métallurgiques sont considérés non prioritaires dans le cadre du financement sauf dossiers présentant une qualité exceptionnelle.

Les secteurs qui ne rentrent pas dans les orientations stratégiques de la banque (comme le textile ou l'hôtellerie ou la métallurgie) ou qui sont jugés sensibles (promotion immobilière) sont exclus du champ de compétence du réseau et relèvent uniquement du Comité de Crédit Siège (CCS).

Par ailleurs, sur les secteurs en difficulté structurelle, la banque effectue une grande sélectivité des entreprises lors de l'octroi.

SEGMENT ENTREPRISES

Le développement du portefeuille entreprise s'opère dans le cadre suivant :

- Accentuation de la pénétration sur les PME/TPE en ayant recours dès que possible à un adossement dans le cadre des financements, aux fonds de garantie et de cofinancement mis en place par l'Etat ;
- Développement significatif du positionnement en commerce extérieur ;
- Définition d'une limite interne pour chaque grand groupe ou contrepartie individuelle ;
- Atténuation des risques liés à l'octroi des crédits d'investissement sur les grandes entreprises à travers la recherche de partage des risques ;
- Sécurisation de nos engagements jugés sensibles ;
- Accompagnement de manière ciblée et mesurée les clients confrontés à une difficulté conjoncturelle ;
- Faible concentration du portefeuille global de crédit sur les grands risques ;
- Atténuation du risque par une politique de prise de garanties réelles quasi systématique ;
- Déploiement du système de notation interne et renforcement des exigences sur les dossiers de crédit ;
- Définition de guidances sur les principes de financement : normes, quotités, garanties ;
- Adaptation régulière des grilles tarifaires au regard des niveaux de risque.

DISPOSITIF DE LIMITES DE CONCENTRATION

LIMITES DE CONCENTRATION SECTORIELLES

Compte tenu des obligations statutaires, au regard des études économiques et sectorielles et conformément aux orientations stratégiques de la banque, il a été retenu les limites de concentration suivantes :

SECTEUR	LIMITES
Agri-Agro	50% - 52%
Particuliers - Professionnels	17% - 20%
Promotion immobilière	8% - 10%
Commerce et Services	9% - 11%
Industrie	7% - 10%
Autres secteurs	5% - 8%

LIMITES DE CONCENTRATION PAR FILIERE AGRI-AGRO

Compte tenu de la concentration du portefeuille sur le secteur AGRI-AGRO (représente plus de 50% des encours du portefeuille de crédit) et afin d'assurer un développement maîtrisé et un suivi rapproché de l'évolution de ce portefeuille, la limite du secteur (50% - 52%) a été déclinée sur les principales filières en cohérence avec la stratégie de développement du Plan Maroc Vert.

FILIERE AGRI-AGRO	LIMITES
Céréales et légumineuses	30% - 34%
Fruits et légumes	30% - 33%
Lait et viandes rouges	20% - 24%
Pêche	4% - 5%
Sucres et corps gras	4% - 6%
Autres activités dans le monde rural	3% - 5%
Foresterie	2% - 3%
Aviculture	1% - 2%
Artisanat	0% - 1%

LIMITES DE CONCENTRATION SEGMENTIELLE

Pour se prémunir contre le risque de concentration, la stratégie de la banque repose également sur la diversification de sa clientèle à travers le financement de l'ensemble des catégories de clientèle. De ce fait, la banque a mis en place un dispositif de limites par segment marché.

SEGMENT	LIMITES
Grandes entreprises	15% - 17%
Petites et moyennes entreprises	44% - 48%
Très petites entreprises	23% - 25%
Particuliers - Professionnels	17% - 20%

DISPOSITIF DE GESTION DU RISQUE DE CREDIT

PRINCIPES DIRECTEURS GOUVERNANCE RISQUE CREDIT

Le CAM accorde une importance particulière à la mise en œuvre d'une organisation robuste, de la pratique d'un mode de gouvernance efficace et efficient afin de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques fixés et au développement des métiers de la banque tout en garantissant sa pérennité.

La gouvernance risque crédit s'articule principalement autour des points suivants :

- Le respect des règles de bonne gouvernance du risque crédit relatives aux dispositifs de contrôle interne et de gestion du risque crédit ;
- La mise en place d'une gouvernance favorisant l'intégrité, la remontée rapide des problèmes et insuffisances à l'organe dirigeant ;
- La définition des attributions et des modalités de fonctionnement de l'ensemble des comités : des chartes pour les comités stratégiques et des notes de services pour les comités opérationnels ;
- La prise des décisions stratégiques en matière de risque crédit en toute connaissance de cause par les plus hautes instances de la banque ;
- La collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière ;
- La définition d'un cadre de fonctionnement organisationnel qui clarifie les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion du risque .

LA FONCTION GESTION DU RISQUE CREDIT

Le Domaine Gestion du Risque Crédit a pour mission d'identifier, surveiller, prévenir et maîtriser le risque crédit tout en veillant au respect des dispositions réglementaires et directives en matière de gestion du risque crédit.

Placé sous la responsabilité directe du Directeur Général membre du Directoire, son positionnement lui permet de remonter rapidement les points de faiblesse soulevés et de disposer de l'attention nécessaire des organes d'administration et du Directoire.

DISPOSITIF D'OCTROI DE CREDIT

Le dispositif d'octroi de crédit repose principalement sur les fondamentaux suivants :

- La sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- L'évaluation à priori du client à travers la connaissance approfondie de son activité et de sa situation au moment de l'octroi ;
- La notation de la clientèle et son utilisation lors de l'octroi comme outil d'aide à la décision ;
- L'utilisation d'un score d'octroi pour les particuliers dans le cadre du crédit à la consommation et d'un système de Scoring pour les exploitations agricoles ;
- L'utilisation d'un système de Workflow de crédit permettant de gérer l'instruction, la réalisation et le suivi des demandes de crédit.

DISPOSITIF D'IDENTIFICATION, PREVENTION ET SURVEILLANCE DU RISQUE CREDIT

Le dispositif de prévention du risque crédit repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants :

- L'identification des risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fondamentaux actuels ou futurs de la banque ;
- L'identification et l'analyse des risques émergents susceptibles de devenir significatifs et qui méritent une analyse approfondie ;
- L'élaboration d'études (sectorielles, par filière, régionales, thématiques, transversales) permettant d'orienter les choix stratégiques de positionnement et d'identifier les facteurs à risque ;
- La détection le plus en amont possible, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'en assurer un suivi rapproché ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte pouvant laisser penser que la situation d'une ou plusieurs contreparties doit être réévaluée ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- L'utilisation des approches de gestion du risque aussi bien quantitatives que qualitatives ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit.

DISPOSITIF DE SUIVI DES CREANCES

Le dispositif de suivi des engagements repose sur les principes généraux suivants :

- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances ;
- La revue régulière de la classification réglementaire des crédits au regard des exigences réglementaires ;
- La tenue de Comités de Suivi des créances présidées par M. le Président du Directoire ;
- La mise en place de revues périodiques de portefeuille, etc.

DISPOSITIF DE RECOUVREMENT DES CREANCES

Le dispositif de recouvrement des créances en souffrance s'appuie sur les principes suivants :

- La priorisation des solutions de règlement à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance ;
- La priorisation du recouvrement des créances récemment déclassées ;
- La collégialité de la décision en matière d'assainissement des créances en souffrance (CES) à travers des comités de recouvrement dédiés ;
- Le respect des formalités et des délais fixés par la loi en la matière ;
- La segmentation du portefeuille des CES pour un meilleur ciblage des actions à entreprendre.

SYSTEME DE NOTATION INTERNE DES CREDITS

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion des risques de crédit et repose sur une série de modèles appropriés à chaque catégorie d'actifs. Le dispositif mis en place s'appuie sur l'utilisation de grilles de notation spécifiques à chaque segment de clientèle qui ont été conçues sur la base de données historiques, de benchmarks et surtout sur la base de la connaissance métier accumulée par le CAM.

La banque dispose aujourd'hui de grilles qui couvrent les catégories suivantes : GE, PME, TPE et PP.

Le dispositif de notation interne est structuré autour des principes suivants :

- L'attribution d'une note interne unique à chaque contrepartie selon une échelle interne ;
- L'ensemble des clients de la banque doit disposer d'une note ;
- Les notes doivent être revues au moins une fois par an ;
- Le résultat de la notation accompagne le dossier lors de son traitement par le comité crédit et sert comme élément d'aide à la décision ;
- Toute décision, concernant la note, peut être discutée en comité.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

SYSTEME DE PROVISIONNEMENT DES CREDITS A RISQUE ET DES CREANCES EN SOUFFRANCE

CREANCES SENSIBLES

Les contreparties sensibles sont celles pour lesquelles il y a soit une dégradation de la qualité du risque clairement identifiée (impayé ou anomalie de gestion), soit des indicateurs d'alerte d'une dégradation potentielle de la qualité des risques de crédit.

Le Comité de Gestion des Créances Sensibles décidant des créances à intégrer ou à retirer de la liste des créances sensibles, du niveau de provisionnement de chaque créance et des plans d'actions à entreprendre se tient trimestriellement.

En matière de couverture, les créances sensibles donnent lieu à la constitution d'une provision spécifique au moins égale à 10% de leurs montants. Toutefois, le comité peut exiger un niveau de provisionnement supérieur.

Le retrait de la créance de la liste des créances sensibles est décidé par le Comité compétent.

CREANCES EN SOUFFRANCE

Le déclassement des créances est une mesure permettant à la banque de se prémunir contre les risques de non remboursement des créances. Ce déclassement concerne les créances en souffrance (CES) qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

En fonction de leur degré de risque de perte, les CES sont réparties en trois catégories : Les créances pré douteuses, les créances douteuses et les créances compromises.

Le Comité de Déclassement et Radiation décidant du déclassement, du niveau de provisionnement des créances et de leur Radiation comptable se tient trimestriellement.

Concernant la couverture des créances en souffrance par des provisions, elle respecte la réglementation émise par Bank Al-Maghrib en la matière.

RISQUE DE CONCENTRATION

Pour le suivi des risques de concentration, la banque a mis en place un système adéquat d'identification, de mesure et de gestion adapté à la nature et au degré de complexité de l'activité. Ce système couvre les différentes formes de concentration du risque de crédit encourues.

Lorsque l'analyse de la nature des risques portés par la banque fait apparaître des concentrations excessives au regard notamment des fonds propres, de la capacité bénéficiaire, et/ou de la qualité du dispositif de mesure et surveillance des risques, la banque peut être conduite à réduire ses expositions, à un rythme adapté à la situation, de manière à les rendre compatibles avec sa surface financière et son organisation interne.

LIMITES DES ENGAGEMENTS FIXES EN MATIERE DE RISQUE DE CREDIT

Le dispositif de limites retenu par la banque permet de s'assurer et garantir en permanence le respect de l'ensemble des exigences et principes édictés ainsi qu'un développement maîtrisé des activités dans la mesure où ces limites sont in fine destinées à contenir un montant supportable de pertes acceptées.

Les limites risques de crédit fixent les seuils globaux en précisant clairement le niveau de risque acceptable en adéquation avec le profil de risque global de l'établissement. Elles portent sur des indicateurs de risques permettant de sécuriser le développement de la banque. Leur quantification est indiquée dans la Politique Générale Risque Crédit.

Ces limites de concentration sont les limites sectorielles, par filière AGRI-AGRO, par segment de clientèle et individuelle. Le dispositif de limites retenu par la banque est fixé et revu autant que nécessaire et réévalué à intervalles réguliers. Les limites définies sont suivies par les instances de gouvernance stratégiques, en particulier par le Comité Grands Risques, le Comité d'Audit, le Directoire et le régulateur.

POLITIQUE TARIFAIRE

En matière de tarification, la politique de la banque attache une importance particulière à ce que les marges soient fixées sur la base d'une analyse exhaustive des coûts et à ce que celles-ci soient respectées lors de la décision d'octroi de crédit.

Cette politique tarifaire distingue deux blocs d'activités distinctes ayant chacun ses spécificités :

- Un bloc d'activité lié au financement de l'agriculture et de la mission de service public avec des objectifs d'augmentation des revenus des agriculteurs, d'amélioration des conditions de vie des populations, et de création de richesse dans le monde rural ;
- Un bloc bancaire rentable, agissant dans tous les secteurs d'activité économiques porteurs. Il vise une création de valeur optimale et est basé sur un portefeuille d'activités diversifiées et rentables.

Dans un contexte de pression concurrentielle avec des niveaux de taux historiquement très bas qui pèsent sur le bilan de la banque, le CAM adopte une politique de tarification prudente qui lui permet à la fois d'assurer une marge mais aussi de gagner en termes de part de marché.

POLITIQUE EN MATIERE DE GARANTIES

Le dispositif actuel de gestion et de suivi des garanties au sein du GCAM couvre les différentes étapes depuis la formalisation jusqu'à la délivrance de la mainlevée. Il s'agit :

- Du suivi de la formalisation des garanties ;
- Du contrôle de la validité des garanties et comptabilisation ;
- Du classement et de la conservation des dossiers garantis ;
- De la tenue, du suivi et de l'actualisation des garanties ;
- De la délivrance de la mainlevée.

En ce qui concerne l'évaluation, la comptabilisation et le suivi des garanties, le GCAM dispose de circulaires et procédures internes qui couvrent tous les aspects de cette activité. L'objectif étant de sécuriser les formalités de prise de garantie en vue d'assurer la couverture des risques dans les conditions juridiques requises.

L'actualisation des évaluations des garanties est opérée annuellement à l'occasion de chaque renouvellement des lignes de fonctionnement (crédits court terme) ou à l'occasion de chaque événement susceptible d'affecter la qualité de la contrepartie.

RISQUE DE MARCHE

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des variations des prix des instruments financiers, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM et des matières premières. Ces pertes pourraient diminuer la valeur de ses portefeuilles et ainsi peser sur le résultat du GCAM.

La gestion des risques de marché au sein du GCAM a une dimension organisationnelle qui repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles du contrôle (Front et Back Office). En effet, les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement. Elle a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de la banque en tant qu'établissement financier de premier plan dans le financement de l'agriculture et du monde rurale.

L'adossement est le concept de base utilisé dans le traitement des opérations au niveau de la salle des marchés en vue d'éviter le risque et d'assurer une consolidation du bilan de la banque.

STRATEGIE DES RISQUES MARCHE

La stratégie de la gestion des risques de marché s'intègre dans la politique générale des risques du GCAM, celle-ci s'inscrit dans une gestion de surveillance prudentielle et rigoureuse. Par ailleurs, la politique générale des risques de marché est approuvée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

La gestion des risques de marché est fondée sur les principes suivants :

- La sécurité du développement des activités de marché ;
- Le respect de la réglementation de BAM en matière de gestion prudentielle des risques et du dispositif des procédures, circulaires et notes internes ;
- La surveillance accrue de la stratégie de négociation ;
- La fixation des limites (clients, banque, portefeuille titres, transactions intra Day pour le compte propre, etc.) ;
- La définition des rôles et les responsabilités en matière d'identification, de mesure, de surveillance et de contrôle des risques de marché ;
- L'adoption des meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques marché pour l'ensemble des compartiments.

Ces principes directeurs ont été traduits par la mise en place d'une politique de risque de marché et sont déclinés par un dispositif bien organisé.

POLITIQUES DES RISQUES MARCHE

Les activités de marché sont pilotées par un dispositif complet en termes de gouvernance, de sécurité, de gestion des risques et de gestion des limites. Celui-ci repose sur un fond documentaire normalisé, un système d'information performant et des reportings réguliers.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires régissant les activités de marché notamment :

- Des procédures de l'ensemble des opérations des activités des marchés ;
- Un dispositif de limite opérationnelle ;
- Un dispositif de gestion des risques de marché ;
- Un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation ;
- Un dispositif de suivi des indicateurs.

C'est dans ce sens que les instances de gouvernance se concrétisent par des comités compétents, à savoir :

- Le comité BFI est chargé principalement de valider la stratégie de financement de la banque sur le marché monétaire, interbancaire et de la dette privée, ainsi que la stratégie d'investissement sur l'ensemble des instruments financiers. Il est également chargé de statuer sur les principaux risques liés aux différentes opérations réalisées et sur tout choix stratégique lié aux activités de la BFI ;
- Le comité de trésorerie et ALM répond au besoin de gestion optimale de la trésorerie à court terme, et plus généralement de gestion des risques financiers de la banque.

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE MARCHE

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est doté d'un dispositif organisé autour des axes suivants :

- Un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Le respect du principe de séparation fonctionnelle et organisationnelle des tâches et des entités Front, Middle et Back Office ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne à travers les outils de contrôle permanents ;
- Le renforcement du dispositif d'attribution et de contrôle des habilitations.

DISPOSITIF DE LIMITE OPERATIONNELLE

Au-delà des limites réglementaires applicables à toutes les activités de marché, notamment les limites par position, d'autres limites internes sont instaurées pour le portefeuille de négociation et de placement relatif à l'activité taux, ainsi que pour les activités de change.

Il s'agit notamment des limites suivantes :

- La limite de taille maximale de position de change à terme ;
- La limite sur positon courte de change ;
- Les limites relatives aux duration, sensibilité et taille maximale du portefeuille de négociation et de placement.

La gestion des limites, est totalement maîtrisée. En effet, les limites sont :

- Analysées et accordées par les comités compétents ;
- Paramétrées sur le système d'information qui en assure la piste d'audit ;
- Contrôlées via ce même système qui bloque tout dépassement non autorisé ;
- Revues selon le besoin de la clientèle et le contexte du marché.

DISPOSITIF DE MESURE DES RISQUES ET DE VALIDATION DES MODELES DE VALORISATION

Le GCAM a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché. Cette dernière est chargée de mettre en place des approches et des bonnes pratiques de gestion de marché en l'occurrence la mise en place de l'approche VaR (Value at Risk), et la gestion par sensibilité et duration pour l'ensemble du portefeuille de négociation et de placement.

VALUE AT RISK (VAR)

La VaR est la perte potentielle maximale à ne pas dépasser avec une probabilité donnée sur un intervalle donné.

Le GCAM retient le calcul de la VaR selon l'approche Riskmetrics avec un niveau de confiance de 99% et un horizon temporel d'une journée.

Malgré que la VaR soit un outil de gestion du risque de marché largement utilisé en finance de marché, elle présente néanmoins certaines limites. Par conséquent, le GCAM utilise d'autres moyens de gestion des risques de marché, notamment, des stress tests et des back tests pour compléter l'approche VaR et tenir compte des perturbations exceptionnelles du marché.

STRESS TEST

Parallèlement au modèle interne VaR, le GCAM effectue des simulations de stress test au titre du risque de marché pour l'ensemble des compartiments des activités des marchés selon l'exigence réglementaire, ainsi que des simulations internes sur le portefeuille de négociation dans des cas extrêmes tenant compte de la structure du portefeuille et des conditions du marché et les risques y afférent, cela se concrétise via :

- Un système de reporting réglementaire périodique ;
- Un système de reporting interne de gestion relatif au processus de surveillances des risques.

Les principaux scénarii retenus sont :

- Une variation de taux de +/-5bps, +/-10bps, +/-25bps et +/-50bps (indicateurs globaux et par tranche de maturité) ;
- Une variation des cours de +/-1% et 0.5% tenant compte de composition du panier MAD et la corrélation entre EUR et USD ;
- Une variation des prix titre de propriété de +/-10% à +/-15%.

UN DISPOSITIF DE SUIVI DES INDICATEURS

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par la Direction Centrale des risques de Marché. Le management de la banque s'assure via un système de reporting périodique des niveaux d'exposition, de rendement, des risques adossés aux activités des marchés, de respect des exigences réglementaires et de conformité aux dispositifs de limite.

RISQUES ALM

L'évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste d'une part, à analyser les perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par notre établissement à court, moyen et long terme, et d'autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux, etc.) et ce par le biais du programme de simulation de crise élaboré en interne.

RISQUE GLOBAL DE TAUX

METHODE D'EVALUATION ET DE SURVEILLANCE DU RISQUE DE TAUX

Les principales méthodes d'évaluation et de suivi du risque de taux se déclinent comme suit :

- Analyse de l'évolution de la structure du bilan à travers la distinction entre les taux fixes et le taux variables ;
- Analyse des durations moyennes des emplois et des ressources de la banque pour en dégager le profil de risque de taux (risque de perte en cas de hausse ou de baisse des taux) ;
- Mesure des impasses/Gaps de taux : Sur la base des échéanciers des éléments contractuels du bilan et des hypothèses d'écoulement statique préalablement validées pour les postes non échéancés du bilan, le gestionnaire ALM mesure l'importance des GAP's pour chaque maturité afin d'en dégager le profil de risque de la banque ;
- Veille au respect des limites réglementaires notamment : l'impact sur les fonds propres conformément aux exigences réglementaires «Bâle II» ;
- Réalisation des stress test : Le gestionnaire ALM mesure l'impact d'un mouvement parallèle des taux de 100 Pb, 200 Pb (réglementaire) et 300 Pb, sur le PNB et les Fonds Propres économiques de la banque. Ces impacts sont par la suite comparés aux limites internes mises en place. Tout dépassement de limites est dûment justifié.

LIMITES FIXEES EN MATIERE DE RISQUE DE TAUX ET MODALITES DE LEUR REVISION

- Sensibilité de la MNI (stress test 200 pbs) : -100 millions / ou 5% du PNB prévisionnel ;
- Impact taux choc 200 Pbs en % des FP réglementaires : 20% ;
- Impasses en taux à 1 mois : Min 2 Mrds dirhams ;
- Impasses en taux à 3 mois : -5 Mrds dirhams au maximum.

Il est à noter que la révision des limites internes se fait sur demande de l'entité ALM et fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la réunion d'un comité ALM qui doit approuver la décision de révision à la hausse ou à la baisse de la limite. Aucune limite au titre du risque de taux n'a été révisée au cours de l'année 2017.

CONCLUSION SUR L'EXPOSITION DE LA BANQUE AU RISQUE DE TAUX

Le CAM reste négativement sensible à une augmentation des taux, ceci s'explique principalement par une prépondérance des ressources à taux variable sur les emplois à taux variable, ainsi, dans l'objectif de réduire cet écart :

- Le CAM mène une politique commerciale axée sur les engagements de développement à taux variable et le renouvellement des emprunts à taux variable par des ressources à taux fixe au fur et à mesure de leur arrivée à échéance ;
- L'instauration de mesures de diversification des ressources financières qui visent à augmenter la durée moyenne du passif à savoir (l'émission des dettes subordonnées, recours aux emprunts extérieurs, émission des certificats à moyen terme, etc).

Au 31 décembre 2017, l'impact sur un an d'une variation défavorable des taux de 200 Pbs sur le produit net bancaire et les fonds propres réglementaires s'élèvent respectivement à -0.4% et –1%, soit à un niveau inférieur aux limites internes.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité représente le risque que la banque subisse une perte au cas où elle ne disposait pas au moment approprié des liquidités nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Ce risque peut découler de la structure du bilan en raison des décalages entre les échéances réelles des éléments de l'actif et du passif, des besoins de financement des activités futures, du comportement des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Au sein du Crédit Agricole du Maroc, le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi régulier par la structure ALM en collaboration directe avec les différentes parties prenantes (Salle de Marché ; Direction Risque de Marché ; Banque Commerciale ; etc.).

Le dispositif mis en place permet à la banque d'assurer un refinancement dans les meilleures conditions et en adéquation avec son plan stratégique tout en respectant les limites réglementaires et internes régissant cette fonction. En effet, l'élaboration du plan de financement passe par l'estimation sur une base dynamique des soldes de trésorerie futurs et cela en tenant compte des principales entrées et sorties prévisionnelles générées par les activités commerciales et financières de la banque. Cet exercice est réalisé en appliquant trois scénarios qui diffèrent selon leurs niveaux de sévérité. Les hypothèses retenues intègrent principalement les objectifs commerciaux et la capacité de la banque à lever des fonds sur le marché monétaire.

En plus du dispositif réglementaire, le Crédit Agricole du Maroc a développé un ensemble d'outils (impasses de liquidité, stress tests spécifiques, ratios de concentration, etc.) couvrant le court, et les moyens termes et qui font l'objet d'une analyse approfondie en vue de définir en cas de besoin de trésorerie les mesures de couverture adéquates qui seront arrêtées par le comité de trésorerie et ALM.

Suite à l'implémentation du ratio de liquidité à court terme (LCR), la banque a instauré de nouvelles actions qui s'articulent autour du renforcement de ses actifs liquides et réalisables et l'amélioration de son adossement bilanciel tout en préservant son niveau de rentabilité. Ainsi, au cours de l'année 2017, le LCR du CAM s'est établit à un niveau supérieur au minimum réglementaire requis.

RISQUES OPERATIONNELS

Les risques opérationnels sont définis comme étant « le risque de pertes dues à une inadéquation ou à une défaillance des procédures, personnels, systèmes internes ou à des évènements extérieurs ».

Le risque opérationnel présente la caractéristique d'être un risque diffus dont le périmètre est extrêmement large, il concerne l'ensemble des processus de la banque. C'est pour cette raison que la gestion des risques opérationnels est un enjeu majeur qui doit impacter et mobiliser tous les acteurs de la banque.

Le Dispositif de Gestion des Risques Opérationnels mis en place au niveau du GCAM permet d'assurer un suivi et une connaissance fiable des risques opérationnels encourus et une mise en place des mesures correctives d'atténuation et de maitrise de ces risques, à travers la mise en place de la cartographie des risques et la mise en place progressive des indicateurs de suivi des risques.

Ce dispositif est basé sur la mise en place de saines pratiques de gestion des risques opérationnels qui sont :

- Une charte claire de gestion des risques opérationnels diffusée à l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus ;
- Une culture forte du risque opérationnel au sein de l'entreprise ;
- Un reporting interne.

Afin de maîtriser ses risques opérationnels, le GCAM a mis en place une politique de gestion des risques opérationnels qui s'inscrit dans le système d'amélioration continue :

- Collecter les données sur les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) ;
- Analyser les risques (potentiels) et /ou les incidents (avérés) et évaluer leurs conséquences financières ;
- Alerter les principaux responsables concernés par les dits incidents ;
- Disposer d'outils et d'indicateurs de pilotage à destination de l'ensemble des acteurs pour communiquer les données sur les risques (potentiels) et /ou incident 'avérés) et apprécier l'exposition aux risques opérationnels ;
- Engager des actions préventives et correctives qui s'imposent pour réduire les impacts, la probabilité de survenance des incidents tout en assurant un suivi régulier.

POLITIQUE DU GCAM EN MATIERE DE RISQUES OPERATIONNELS

La politique et la procédure de gestion et de suivi des risques opérationnels sont formalisées en tenant compte des acteurs impliquées dans le processus de gestion et de pilotage des risques opérationnels.

Compte tenu de la nature des risques opérationnels, le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place impliquent un nombre important d'acteurs qui interviennent dans :

- L'identification et l'évaluation des risques ;
- La collecte et la régularisation des incidents ;
- La sensibilisation et l'animation de la filière des risques opérationnels ;
- L'utilisation des cartographies des risques dans le cadre des activités de contrôle et d'audit.

Ainsi, les principales procédures internes qui régissent les risques opérationnels sont les suivantes :

- La charte de gestion des risques opérationnels groupe qui définit la politique générale de gestion des risques opérationnels au sein du GCAM, en termes de :
  - Modèle de représentation et d'évaluation des risques (définition des concepts, description des référentiels description des normes) ;
  - Modèle de représentation des indicateurs de suivi des risques et des mécanismes de couverture des risques ;
  - Modèle de collecte des incidents ;
  - Description de l'organisation de la filière « Risques Opérationnels » (acteurs, rôles et responsabilités, etc.) ;
  - Description des procédures de Gestion des Risques Opérationnels.

ORGANISATION DE LA FILIERE DES RISQUES OPERATIONNELS

L'organisation de la filière risques opérationnels au niveau groupe s'articule autour de :

- La fonction centrale au niveau du siège, chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques, elle veille à la mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques efficace, exhaustif et homogène pour le GCAM ;
- Des relais risques opérationnels désignés au niveau du réseau, des filiales et au niveau des métiers centraux dans le cadre du processus de collecte des évènements, incidents et pertes. Ces relais ont pour mission de recenser les événements, incidents et pertes opérationnelles et de les inventorier au niveau de l'outil de gestion des risques, Ils participent à la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels et assurent la mise en place des plans d'actions pour le renforcement du dispositif de maitrise des risques ;
- Des correspondants risques opérationnels (entités de contrôle internes ou autres) au niveau siège du réseau et des filiales chargés d'identifier les incidents et risques liés aux activités, procédures et système des entités contrôlées.

En termes d'approche générale de gestion l'organisation de la filière Risque opérationnel s'appuie sur deux niveaux de gestion :

1er niveau

la mesure et le contrôle des risques opérationnels sont de la responsabilité de l'entité Risques Opérationnels : celle-ci a notamment en charge de mettre à disposition des métiers des informations sur leur niveau de risque opérationnel, afin d'éclairer leurs décisions en matière d'actions de couverture de ces risques.

2ème niveau

la mise en œuvre d'actions de couverture des risques, la détection et la collecte des incidents sont de la responsabilité des métiers, des entités chargées du contrôle permanent à distance au niveau du siège et in situ au niveau du réseau, et des entités liées à l'Audit pour les entités du siège et à l'inspection pour les entités du réseau.

PRINCIPAUX OUTILS METHODOLOGIQUES

CARTOGRAPHIE DES RISQUES OPERATIONNELS

Le dispositif de gestion des risques opérationnels utilise une approche qui identifie et organise par priorité les risques, et qui ensuite met en place les stratégies pour les atténuer. Cette approche comprend à la fois la prévention des problèmes potentiels (événements) et la détection au plus tôt des problèmes actuels (incidents).

Deux approches ont été retenues par la fonction Risque Opérationnel pour l'identification et l'évaluation des risques :

- Approche consistant à rencontrer les opérationnels pour s'exprimer sur les risques portés sur leur activité en les confrontant aux contrôles mis en place (enquêtes par sondage, missions in situ des équipes, contrôle à distance, etc.) ;
- Approche se basant sur une remontée des événements et incidents via différentes sources (Contrôle permanent Réseau et Siège, Inspection, Audit, Réclamations, etc.).

Durant l'exercice 2017, il a été procédé à la mise à jour semestrielle de la cartographie des risques, et dont les réalisations ont concerné essentiellement les actions suivantes :

- L'analyse des événements, incidents et pertes de la période émanant des différentes sources (Rapport du Contrôle Permanent, Audit Général Groupe, Réclamations et métiers) ;
- La revue et validation de l'évaluation qualitative, la hiérarchisation et la cotation des risques en termes de probabilité d'occurrence et de perte encourue ;
- La revue et la mise à jour des plans d'actions ;
- L'amendement de la cartographie de risques opérationnels existante par les nouveaux risques ;
- La mise à jour du référentiel des risques opérationnels ;
- La classification des risques selon le dispositif de pilotage mise en place.

PROCESSUS DE COLLECTE DES EVENEMENTS, INCIDENTS ET PERTES

Ce processus est basé sur deux niveaux de collecte. Il a connu une profonde mutation durant l'exercice 2017 suite à la mise en place d'une solution progicielle de gestion des risques opérationnels à travers les apports fonctionnels suivants :

- La saisie automatisée et simplifiée des évènements ou incidents détectés par les relais risques opérationnels ou par les correspondants risques opérationnels en fonction de leurs périmètres métier ;
- La validation et le suivi des incidents saisis via un worflow de validation par les managers risques opérationnels au niveau du siège permettant d'alimenter directement la base des incidents et des pertes ;
- La détection des incidents via les dispositifs de contrôle internes via des contrôles quotidiens à distance et/ou à travers les missions in situ permettant de détecter les événements incidents et pertes, qui remontent via workflow de validation permettant d'alimenter les bases de données et d'assurer un suivi de la régularisation des anomalies détectés.

Le processus de remontée des événements, des incidents et pertes afférents au risque opérationnel peut être décliné en cinq étapes :

Etape 1

L'identification des événements, des incidents et des pertes par les acteurs du dispositif

Etape 2

La saisie des données au niveau du progiciel de gestion des risques

Etape 3

Le Contrôle et la validation des incidents saisis via un workflow de validation

Etape 4

Le suivi du statut des régularisations des anomalies des incidents détectées

Etape 5

La génération des Reporting de suivi des événements, des incidents et des pertes

DISPOSITIFS DE GESTION DES RISQUES INFORMATIQUES

Les dispositifs mis en place pour assurer la sécurité informatique dans le cadre des risques opérationnels au sein de la banque s'articulent autour des axes suivants :

- Veille au respect de la politique de sécurité de l'information (diffusion et mise à jour de la PSI, sensibilisation des collaborateurs aux risques liés à la sécurité informatique, etc.) ;
- Organisation des comités de pilotage et présentation des Reportings et tableaux de bord liés à la sécurité de l'information ;
- Réalisation des audits de sécurité et des mises à niveau liées à la conformité aux directives et réglementations (BAM, DGSSI, loi 09-08, etc.) ;
- Maintien en condition opérationnelle du Plan de Continuité Informatique (réaliser les tests PSI annuels des systèmes critiques, mise en place des nouvelles plateformes de secours, mise à jour périodique du BIA, etc.) ;
- Supervision permanente de la sécurité informatique (applicatif/système/réseau) en utilisant des outils de sécurité (solution de traçabilité aux bases de données, solution de traçabilité des accès à privilège, solution de corrélation des logs, solution de gestion des accès à distance, solution de sécurité WEB, etc.).

ADEQUATION DES FONDS PROPRES

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc procède au calcul de ses fonds propres réglementaires conformément aux dispositions fixées par Bank Al Maghrib et aux directives du comité de Bâle III en la matière.

Au terme de l'année 2017, les fonds propres réglementaires du GCAM ont atteint 9,9 milliards de dirhams contre 8,6 milliards de dirhams en 2016 soit une hausse de 15%.

EN MDH	2016	2017
Fonds propres de base	6 776	7 264
Fonds propres complémentaires	1 869	2 659
Total Fonds Propres	8 645	9 924

Les fonds propres réglementaires du GCAM se composent de deux catégories : les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires.

Les fonds propres de base représentent 73% en 2017. Par ailleurs, la part des fonds propres complémentaires se situe à 27%.

De ce fait, la répartition des fonds propres de base réglementaire du GCAM avant déduction se présente comme suit :

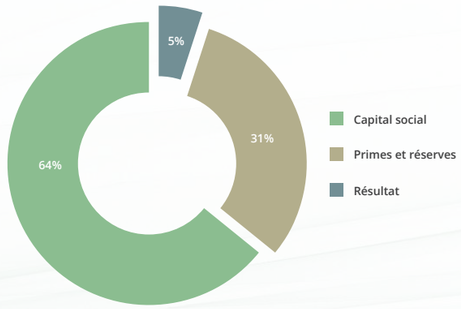

A fin 2017, le capital social de la banque représente la partie la plus importante des fonds propres de base avec plus de 64%.

RATIO DE SOLVABILITE

Le ratio de solvabilité permet de mesurer la capacité de la banque à faire face aux différents chocs systémiques et conjoncturels.
Les normes Bâle II/III définissent deux types de ratios de fonds propres qui sont adoptés par le GCAM dans le cadre de sa conformité aux exigences de Bank Al Maghrib.

Sur base consolidée, le ratio de solvabilité a atteint 13,73% tandis que le ratio des fonds propres de base s'est situé à 10,05%.

La répartition des actifs pondérés du GCAM au terme de l'exercice 2017 se présente comme suit :

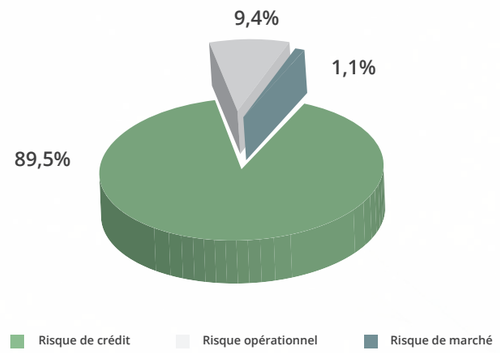

Au 31 décembre 2017, la répartition des actifs pondérés du GCAM selon l'approche standard indique une forte allocation des fonds propres de la banque au dépend des risques liés aux crédits avec 64,7 milliards de dirhams soit environ 89,5% du total des actifs pondérés.

En ce qui concerne les actifs pondérés au titre des risques opérationnels, ceux-ci sont calculés selon l'approche d'indicateur de base. Le GCAM a alloué durant l'exercice 2017 près de 6,8 milliards de dirhams à ces risques.

Au titre de l'exercice 2017, les actifs pondérés au titre du risque marché ont atteint 799 millions de dirhams et représentent 1,1% du total des actifs pondérés.

L'ENGAGEMENT DURABLE DU GROUPE

ENGAGEMENT DURABLE

Le GCAM a su transformer progressivement une mission originelle inscrite dans ses statuts, porteuse de risque et coûteuse en réduisant son impact et en créant un rapprochement avec les autres activités de la banque universelle. Aujourd'hui, cette mission contribue à la rentabilité et à l'amélioration des performances commerciales globales du Groupe et devient un levier de croissance pour la banque.

Cette nouvelle vision de la Mission de Service Public est déclinée sur plusieurs axes stratégiques dont les principaux sont :

- Accompagnement du PMV (Pilier I et II) en exploitant l'expertise du GCAM et sa connaissance profonde des différentes filières de production et des nouvelles niches ;
- Accompagnement de l'ensemble des activités économiques en milieu rural ;
- Innovation dans la finance du développement durable ;
- Accompagnement non financier du monde rural ;
- Accompagnement par TEF et ARDI de l'agriculture solidaire et du monde rural exclus du financement bancaire classique ;
- Développement de partenariats stratégiques ;
- Elargissement de la base clientèle grâce à la bancarisation du monde rural, pour enrichir le portefeuille par l'ensemble des particuliers et professionnels exerçant dans le monde rural ;
- Double relation commerciale avec les agriculteurs en combinant le financement de leurs activités professionnelles et de leurs besoins en tant que particuliers ;
- Synergie entre le CAM et ses filiales pour bancariser et équiper les populations ciblées de TEF et ARDI.

Durant l'exercice 2017, le GCAM a confirmé et conforté son positionnement de leader du secteur de l'agriculture et de l'agrobusiness en affectant, au minimum, 50% de ses emplois au monde rural.

Il a continué à accompagner fortement les politiques des pouvoirs publics en matière de financement du secteur agricole et du Plan Maroc Vert en synergie avec les acteurs internes et externes concernés et a contribué à travers son expertise à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de la banque en matière de financement de l'agriculture, de l'agro-industrie, des activités économiques en milieu rural et des projets relevant de l'économie solidaire et du développement durable et veille au développement des relations de coopération à l'international.

L'AGRICULTURE MAROCAINE EN 2017

(Source : Site du MAPMDEFR)

En 2017, la croissance du PIBA a été tirée par la bonne performance des activités agricoles, notamment le record de la production céréalière, de plus de +185% par rapport à 2015 -16. Malgré la baisse de la contribution de la filière oléicole (baisse de la production de 26% vs 2016), les réalisations des agrumes et rosacées ont compensé, voire augmenté la part de l'arboriculture au PIBA.

Le secteur d'élevage s'est consolidé également en bénéficiant de l'amélioration de pâturages et des disponibilités fourragères. En effet, la valeur ajoutée agricole de la campagne 2016 - 17 devrait atteindre 125 milliards de dirhams.

L'amélioration du niveau des exportations agricoles et alimentaires a toujours été l'un des objectifs fondamentaux de la politique agricole. Ces exportations en 2017 ont été estimées à 21,6 milliards de dirhams (données à fin octobre) avec une augmentation de 21% par rapport à 2016 et une contribution de 11,6% dans les exportations globales.

Le Maroc dispose d'un potentiel avéré de production et d'exportation (huile d'olive, les produits avicoles, les produits de terroir, etc.) grâce aux efforts d'amélioration de la qualité, de valorisation et de standardisation de la production. Les principaux marchés demeurent, le marché de l'Union Européenne et la Russie. Cependant un effort de diversification vers l'Amérique du Nord mais également l'Afrique a été observé ces dernières années.

De même qu'il exporte sur plusieurs destinations, le Maroc compte également plusieurs sources pour son approvisionnement en produits agricoles et alimentaires avec une valeur des importations agricoles de l'ordre de 38,7 milliards de dirhams en 2017. Parmi ces importations, les céréales ont représenté près de 35% de la valeur des importations agricoles en 2017. À cet effet, le Plan Maroc Vert a préconisé des hausses de production qui sont à même d'amender la configuration de ces importations.

L'engagement continu du département de l'Agriculture en faveur des agriculteurs a permis de réussir la campagne céréalière 2016-17, notamment à travers l'encouragement de l'utilisation des semences certifiées, des engrais et de la mécanisation.

EVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS

Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des principales productions agricoles marocaines sur les 10 dernières années.

PRODUCTION DES TROIS PRINCIPALES CEREALES

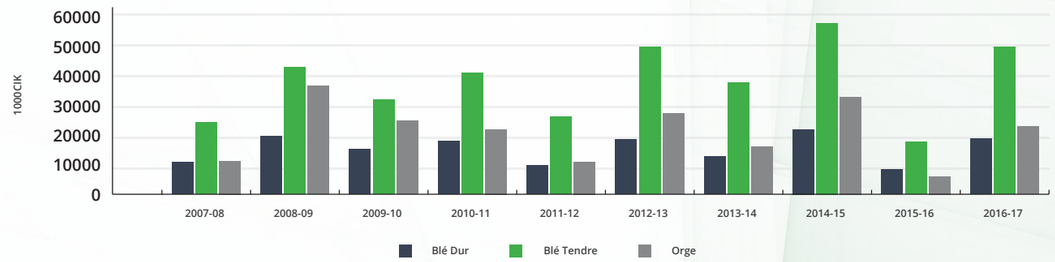

Source : MAPMDREF/DSS

PRODUCTION DES LEGUMINEUSES ALIMENTAIRES

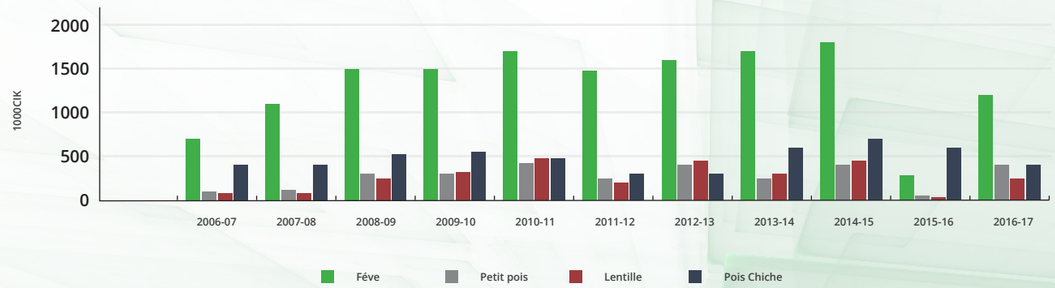

Source : MAPMDREF/DSS

PRODUCTION DES CULTURES SUCRIERES

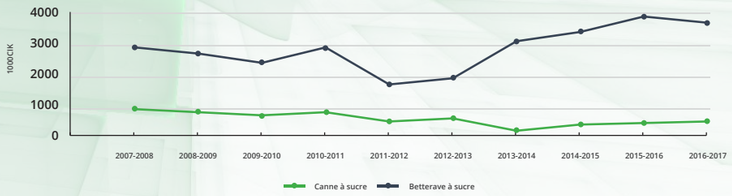

Source : MAPMDREF/DSS

PRODUCTION DES OLEAGINEUX (1000 KT)

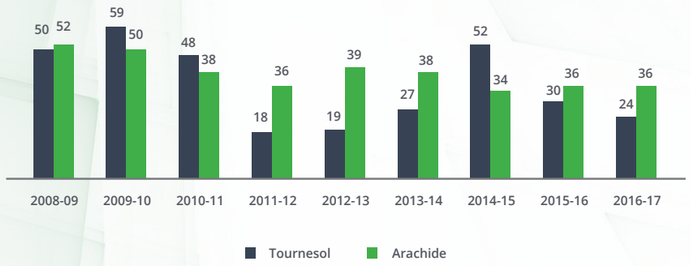

Source : MAPMDREF/DSS

PRODUCTION DES AGRUMES EN 1000 TONNES

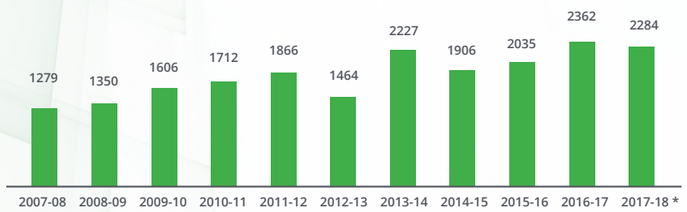

Source : MAPMDREF/DSS

*** : Données prévisionnelles**

PRODUCTION DES OLIVES EN 1000 TONNES

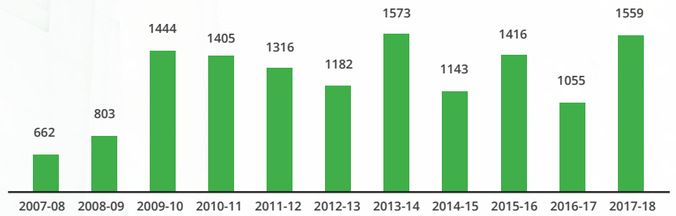

Source : MAPMDREF/DSS

PRODUCTION DES PRIMEURS EN 1000 TONNES

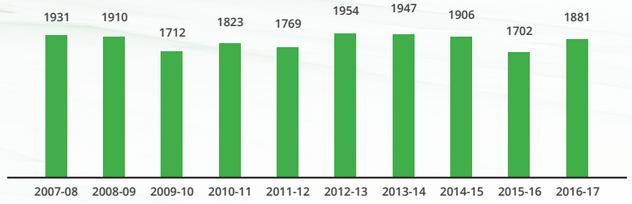

Source : MAPMDREF/DSS

PRODUCTION TOTALE DES VIANDES ROUGES

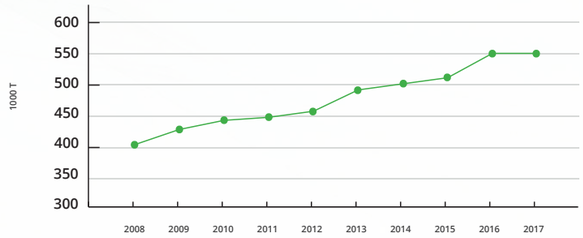

Source : MAPMDREF/DSS

PRODUCTION DES VIANDES DE VOLAILLE

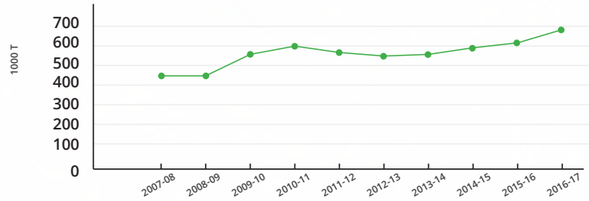

Source : MAPMDREF/DSS

PRODUCTION LAITIERE

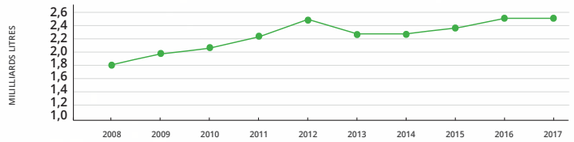

Source : MAPMDREF/DSS

DONNEES SUR L'AGRO-INDUSTRIE

	2016		2017		VARIATION 2017 VS 2016 (%)	
Famille	**Quantité** (1000 tonnes)	**Valeur** (Millions DH)	**Quantité** (1000 tonnes)	**Valeur** (Millions DH)	**Quantité**	**Valeur**
Céréales- légumineuses-graines diverses	7,5	98,7	5,8	90,4	-23%	-8%
Cons. cornichons/câpres	19,1	482,2	17,1	412,1	-10%	-15%
Cons. de fruits	12,3	201,6	9,4	190	-24%	-6%
Cons. de légumes	4,4	161,9	5,2	172,6	18%	7%
Cons. d'olives	68,3	1 231,2	70	1 335,8	2%	8%
Cons. jus de fruits/ légumes	8	56,8	16,2	1 49,9	103%	164%
Épices - heboristerie	57,1	1 305,4	67,9	1 537,7	19%	18%
Fruits & légumes déshy/séches	4,8	173,7	2,1	114,8	-56%	-34%
Fruits & légumes surg/cong	68,8	839,3	69,3	901,3	1%	7%
Huiles vég. /vins/Vinaigres/ a.p.o.v.	67,3	1 679,7	72,5	1 484,1	8%	-12%
TOTAL	**327,9**	**6 367,2**	**335,4**	**6 388,7**	**0,3%**	**2,3%**

Source : EACCE

DECLINAISON DE L'ENGAGEMENT DURABLE DU GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

Au-delà de sa vocation de banque universelle pleinement investie dans le développement du monde rural et dans l'essor de l'agriculture, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a toujours œuvré dans l'intérêt du bien-être de tous les marocains.

Le développement durable reste au cœur de la stratégie de la banque et prend en compte plusieurs dimensions :

La dimension sociétale :
À travers une forte solidarité avec le monde rural, le respect de l'environnement et la protection du patrimoine rural.

La dimension citoyenne :
En assurant l'inclusion des régions enclavées et l'amélioration de la qualité de vie des ruraux notamment les jeunes et les femmes.

La dimension du financement responsable :
À travers la mise en œuvre de financements à fort impact social et environnemental avec accès au financement pour tout projet viable quel que soit sa taille et un grand intérêt pour la promotion de l'efficacité énergétique.

La dimension africaine:
Matérialisée par une forte mobilisation pour une agriculture équitable, un transfert des connaissances et le financement de projets agricoles structurants.

Entreprise citoyenne engagée, le GCAM déploie constamment ses efforts pour financer les projets agricoles et accompagner l'essor de ce secteur capital.

Ainsi, au titre de l'exercice 2017, le Groupe a octroyé près de 5,5 milliards de crédits à l'agriculture déployés par ses 3 canaux de financement de la sorte :

- 4.9 milliards de dirhams pour la banque classique ;
- 280 millions de dirhams via Tamwil El Fellah ;
- 310 millions de dirhams via la fondation ARDI.

Ces financements ont concerné l'ensemble des filières de production et se répartissent de la sorte :

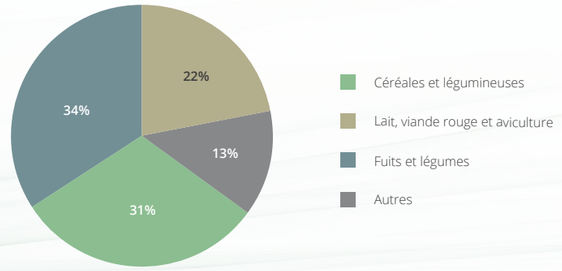

CREATION DES PLATEFORMES DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Dans le cadre du développement des activités du GCAM, et principalement au niveau de ses filiales (TEF, ARDI et Assalaf Al Akhdar) et afin de renforcer davantage la synergie entre ces dernières et le CAM, il a été décidé de mutualiser certaines de leurs activités régionales au sein de structures rattachées aux CAM Régions et intitulées «Plateformes Finance Solidaire».

Ces plateformes sont chargées de veiller à l'optimisation de lintervention du GCAM pour la clientèle rurale et agricole et superviseront le réseau GCAM Régional de la Finance Solidaire constitué des caisses locales et les points de vente relevant des différentes filiales dédiées à la finance solidaire (TEF, Ardi et Assalaf Al Akhdar) et assureront donc la coordination et le pilotage de l'ensemble des activités au niveau de chaque CAM-R.

Les plateformes ont pour objectif de renforcer la synergie entre le CAM et ses filiales en :

- Optimisant la gestion de leurs portefeuilles de clientèle du fait que leurs populations cibles présentent les mêmes caractéristiques socio-économiques et adoptent globalement un comportement bancaire similaire ;
- Mutualisant les moyens au niveau régional dans une vision Groupe.

Elles ont pour but de mieux territorialiser le financement des projets solidaires et d'offrir des produits et services bancaires adaptés selon trois visions principales :

- Financement de toute activité agricole et rurale rentable à forte utilité sociale et environnementale (agriculture, énergies renouvelables, entreprenariat rural, etc.) sans exclusion et dans la maitrise des risques ;
- Bancarisation et collecte de l'épargne rurale (à travers des produits dédiés) ;
- Déploiement de la digitalisation au niveau des acteurs de l'économie solidaire rurale et périurbaine afin de réduire au maximum les coûts des transactions pour les clients.

ACCOMPAGNEMENT DU CONTRAT PROGRAMME DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Suite à la signature du Contrat-programme de l'Industrie Agro-Alimentaire (IAA) en marge des Assises Nationales de l'Agriculture (avril 2017), entre le gouvernement et les représentants de la profession du secteur agroalimentaire, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est fortement mobilisé pour accompagner ce nouveau contrat programme et a conçu une offre dédiée.

Cette nouvelle offre est structurée en packs par axe du contrat-programme, permettant d'arrimer l'amont agricole à l'aval industriel, à travers une approche d'accompagnement de tous les maillons des chaînes de valeur alimentaires selon leurs spécificités. Cette offre a été déclinée en 8 packs composé chacun de produits dédiés à chaque phase allant de la fourniture des intrants et des équipements agricoles à l'exportation en passant par la production, la valorisation du produit, mais également par le développement commercial sur le marché marocain et les marchés extérieurs.

Il s'agit de :

Agrum'pack : pour la filière des agrumes
Pack Fruits : pour la filière des fruits, frais et transformés
Pack Légumes : pour la filière des légumes, frais et transformés
OLEA Pack : pour la filière huile d'olive
Pack Produit lait : pour la filière des produits dérivés du lait
Pack Viandes : pour accompagner les filières avicole et viandes rouges
Pack Pâtes et Couscous
PACK Biscuiterie-Chocolaterie-Confiserie

Pour chacun de ces packs, la banque a intégré dans l'offre une avance avant la récolte « Arboune » afin de permettre aux entreprises agro-industrielles d'accorder des avances sur récolte aux agriculteurs sur la base d'un contrat pour garantir l'approvisionnement de leurs unités en produits.

Un pack transverse, dénommé pack développement durable est également proposé pour accompagner tous les investisseurs désireux d'adopter des techniques respectueuses de l'environnement (agriculture biologique, audits énergétiques, etc.). Il est composé de 6 produits : Biofilaha, Ecotaqa Agriculture, EcoTaqa Solaire, EcoTaqa Agro-industrie, Saquii Optimisé et un produit traitement et valorisation des déchets.

Pour accompagner le lancement du contrat programme, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a organisé une conférence en juillet à Skhirat sous le thème «Accompagnement financier du secteur de l'agroalimentaire».

Cette conférence dont l'ouverture a été faite par M. le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, et à laquelle a été conviée toute l'interprofession concernée par le contrat programme IAA ainsi que tous les autres opérateurs du secteur, était une occasion pour la banque de communiquer sur sa nouvelle offre dédiée.

RENFORCEMENT DES RELATIONS DE PARTENARIAT AVEC LES INSTITUTIONNELS ET LES INTERPROFESSIONS

PARTENARIAT GCAM-ONCA

Le GCAM et l'Office National du Conseil Agricole (ONCA) ont signé une convention de partenariat lors de la journée de lancement de la campagne agricole 2017-2018, visant à instaurer une collaboration en matière de conseil agricole et d'accompagnement des agriculteurs, et ce dans les domaines suivants :

- L'accompagnement des agriculteurs notamment les petits producteurs ;
- L'accompagnement des coopératives et des Groupements d'intérêt Economique (GIE) ;
- Le partenariat autour des activités de promotion des jeunes promoteurs agricoles ;
- La promotion de l'entreprenariat féminin à travers la pérennisation des projets générateurs de revenus ;
- Et tout autres axes stratégiques relatifs au conseil agricole et financier de la population agricole et rurale.

Cet accompagnement conjoint se fera notamment à travers une synergie entre le GCAM et l'ONCA et la mise en place de guichets périodiques du GCAM au sein des Centres de Conseil Agricole de l'ONCA.

L'objectif de ce partenariat entre le GCAM et l'ONCA est de mieux accompagner les agriculteurs par des actions de conseil agricole de proximité grâce à une synergie des interventions des deux organismes à travers la mise en place de moyens et d'approches permettant l'amélioration de la diffusion de l'information agricole, le développement de l'entreprenariat agricole à travers l'amélioration de l'inclusion financière et la bancarisation des agriculteurs.

AMELIORATION DU SYSTEME DE GESTION DES SUBVENTIONS FDA

Dans le cadre de l'amélioration continue du processus de gestion des subventions accordées dans le cadre du FDA, le CAM a procédé aux changements suivants :

A- LA MISE A JOUR DU MANUEL DES PROCEDURES DE GESTION Y AFFERENT

Cette nouvelle version tient compte des évolutions techniques et organisationnelles notamment le déblocage des subventions en central. Ce système de déblocage en central a été développé en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information et du Pôle Finance.

B- LA MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME « ECHANGE DE DONNEES INFORMATIQUE » (EDI)

Pour améliorer et fluidifier les circuits d'échange de données entre les deux institutions, qui étaient pour la plupart sur support papier, le GCAM et le Ministère de l'Agriculture ont procédé à l'automatisation des échanges de données. Le déploiement du système EDI « Echange de Données Informatique » a été généralisé le 21 novembre 2013 dans toutes les agences traitant le FDA.

Le but de l'EDI étant de :

- Sécuriser les opérations traitement des demandes de subventions ;
- Généraliser l'utilisation du système SABA ;
- Suivi en temps réel des statuts des décisions de subvention ;
- Reporting fiables et en temps réel.

C- INFORMATION DES BENEFICIAIRES DE SUBVENTIONS

Le GCAM a mis en place un système permettant à tout agriculteur d'être informé et de vérifier la réception de ses décisions de subvention et/ou la disponibilité des fonds au niveau du Groupe Crédit Agricole du Maroc et ce, par l'envoi d'un SMS au n° 1414 (taper CAM + espace + N° de CIN).

Ainsi, l'agriculteur reçoit deux types de SMS :

- SMS-Décision : informer l'agriculteur de la réception de sa décision et de la possibilité de bénéficier d'une avance si sa subvention n'a pas fait l'objet de préfinancement GCAM ou de délégation de créance ;
- SMS-Paiement : informer les agriculteurs dont les fonds sont reçus par le GCAM de l'affectation du montant de leur subvention (virement total ou partiel sur le compte du client et/ou sur le compte du bénéficiaire de la délégation de créance).

CONVENTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES PROFESSIONS ET LES GRANDS OPERATEURS

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE GCAM ET L'ASSOCIATION MAROCAINE DES IMPORTATEURS, FABRICANTS ET COMMERÇANTS DE MATERIEL AGRICOLE (AMIFCOMA)

Le GCAM a signé une convention de partenariat avec l'Association Marocaine des Importateurs, Fabricants et Commerçants de Matériel Agricole (AMIFCOMA) le 4 mai 2017 portant sur le financement du matériel agricole commercialisé par l'ensemble de ses membres constitués de 50 importateurs, fabricants et commerçants de matériels agricoles.

Les principales activités de l'AMIFCOMA sont l'importation, la distribution et ou la commercialisation du matériel agricole (tracteurs, matériel d'accompagnement et/ou matériel d'irrigation).

DYNAMISATION DES CONVENTIONS (GCAM - CENTRALE DANONE - AMIMA - COSUMAR - GIOM)

La prise en charge du suivi de ces conventions par le Pôle Accompagnement du Développement Agricole a permis une amélioration significative de l'accompagnement des opérations d'investissement. En effet, cet accompagnement est matérialisé par la centralisation des demandes d'accord préalable, la réception des dossiers physiques et le suivi des dossiers de crédit (état d'avancement de l'étude des dossiers, déblocage des crédits, etc).

CONVENTION GCAM - HCEFLCD

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention liant le GCAM au HCEFLCD signée le 09 juillet 2014 et faisant suite à une série d'ateliers organisés en 2016, un atelier avec les coopératives forestières du Moyen Atlas a eu lieu le 13 avril 2017 à la DR des Eaux et Forêts de Meknès. Le contenu de cette convention et les modalités de sa mise en œuvre ont été exposés aux représentants des différentes coopératives présentes.

Le Domaine Vert a participé à l'animation des ateliers de formation sur le développement des coopératives forestières, organisés par le HCEFLCD du 13 au 23 février 2017 dans les villes de Rabat, Kénitra, Ifrane, Oujda et Béni Mellal au profit des gestionnaires des instances provinciales et régionales du HCEFLCD.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du « Programme d'appui de l'Union Européenne à la politique forestière du Maroc ».

Des séances ont été consacrées à la présentation du contenu de la convention liant le GCAM au HCEFLCD ainsi que les modalités de sa mise en œuvre.

MISE EN PLACE D'UN CENTRE D'AFFAIRES DEDIE AUX GRANDS PRESCRIPTEURS

Dans le cadre des efforts d'accompagnement des petits agriculteurs, la banque a mis en place une approche de masse de conquête et de développement envers cette catégorie de producteurs incluant aussi bien des offres professionnelles que personnelles et apportant ainsi une réponse adaptée pour un meilleur accès au financement des petits producteurs.

L'agrégation étant un levier important pour la banque, et afin d'accompagner de manière efficace les différents projets y afférents, un Centre d'Affaires dédié a été créé pour servir exclusivement les plus grands agrégateurs nationaux et suivre leurs agrégés de plus près.

SYSTEME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (SGES)

Afin de rendre opérationnel le Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES), lancé en juin 2016 (pour mesurer, éviter, diminuer ou atténuer les impacts négatifs sur le milieu environnemental ou social des activités financées par la banque) , la Banque Verte a lancé une opération pilote de déploiement du SGES afin de vérifier sa robustesse et la pertinence de ses indicateurs. La région choisie pour la phase pré-test est Meknès en raison de sa proximité, de la variété de ses conditions pédoclimatiques, de ses activités agricoles, et de la diversité de sa clientèle.

Le bilan de la phase de pré-test a permis de tirer un certain nombre de conclusions. À ce jour, et afin de mieux intégrer les caractéristiques de l'agriculture marocaine et améliorer les critères de notation des deux volets social et environnemental, le Domaine Vert a développé un arbre de décision basé sur le bilan de la phase pré-test. Cet arbre permet notamment de distinguer les projets qui seront soumis à la grille de notation des projets estimés appartenant par défaut à la catégorie C, du fait de leur faible impact.

COOPERATION SUD-SUD

CONTRIBUTION A L'INITIATIVE AAA DU MAROC

Dans le cadre de l'ouverture du Maroc sur les autres pays du continent africain, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a signé des mémorandums d'entente (MoU) avec plusieurs institutions financières d'Afrique.

Le Domaine Vert est chargé du suivi et de la mise en œuvre de ces MoU qui prévoient, entre autres, le partage d'expertise et la participation au développement de l'agriculture au Maroc et dans les pays des institutions signataires.

Dans ce cadre, plusieurs délégations ont été reçues :

- Une délégation de la Tanzanian Development Bank ;
- Une délégation de l'Agricultural Development Bank of Ghana ;
- Une délégation de la Development Bank of Zambia ;
- Une délégation d'AMIFA Sénégal.

Chaque visite était l'occasion de présenter et discuter le modèle d'intervention du GCAM dans le monde agricole et rural, ses filiales, ses approches, ses outils et ses produits ainsi que son accompagnement des deux piliers du Plan Maroc Vert.

Ces premières missions ont permis d'identifier les besoins précis des différents partenaires en termes de partage d'expertise et de best-practices de financement agricole du GCAM et de définir un plan d'actions pour la mise en œuvre des Mémorandum d'Entente.

Ces visites étaient également l'occasion de présenter le « Fonds Land Degradation Neutrality » (LDN) géré par Mirova. Ce fond permet à ses partenaires de bénéficier de financement ainsi que d'un soutien du GCAM pour le montage de projets contribuant à la restauration des terres et à la lutte contre la dégradation des sols (projets entrant dans le cadre de l'initiative AAA portée par le Royaume).

ECHANGE D'EXPERTISES AVEC NOS HOMOLOGUES AFRICAINS

Dans le cadre de sa politique de coopération Sud-Sud, le GCAM a reçu 5 délégations Africaines: Le Madagascar, la Zambie, le Nigéria, le Ghana et le Niger. Le Domaine Vert s'est chargé d'assurer une formation aux profits de ces délégations, en réponse à leurs besoins exprimés, lors de la signature des Mémorandum d'entente (MoU) avec le GCAM concernant la mise en place d'un système de Scoring adapté aux contextes de l'agriculture de leurs pays ainsi que le processus d'octroi de crédit au CAM, à Tamwil El Fellah et à Ardi.

Dans le cadre du protocole d'accord entre le GCAM et Mirova, banque gestionnaire du Fonds LDN (Land Degradation Neutrality), une délégation du Nigéria a été reçue afin de discuter des projets pouvant bénéficier de ce fond.

FELLAH-TRADE

Le site Fellah-Trade est une référence dans l'information et le conseil destinés aux secteurs agricole et agroindustriel. Fin décembre 2017, les actions suivantes ont été menées :

- 77 articles d'actualité ;
- Gestion de la relation avec Export Entreprise ;
- Réponse aux questions des internautes ;
- Mise à jour de la base de données des événements nationaux ;
- 10 newsletters mensuelles : proposition d'études récentes, d'évènements nationaux et internationaux ainsi que des informations à mettre en avant dans un encadré.

NEWSLETTER	THEME	EVENEMENTS
Janvier 2017	Une nouvelle dynamique pour la coopération Sud-Sud	• SOLAIRE EXPO MAROC 2017 • Salon International de l'Agriculture de Paris • Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales
Février 2017	Bonnes perspectives pour le secteur avicole marocain	• HALIEUTIS • Conférence Internationale du Sucre • Biofach : Foire mondiale pour les produits biologiques
Mars 2017	Tendance des flux commerciaux des produits agricoles et agroalimentaires	• 5ème Semaine Forestière Méditerranéenne • Salon National de la Race Sardi • Salon international de l'alimentation, des produits agricoles, de l'industrie alimentaire et de l'emballage (SIPAL)
Avril 2017	Energies vertes au Maroc un secteur en pleine effervescence	• Salon International de l'Agriculture au Maroc • Grand Prix National de la Presse Agricole et Rurale • Salon international de l'agro-alimentaire
Mai 2017	Le Salon International de l'Agriculture au Maroc 2017 : Une édition remarquable	• Eau Expo & Forum 2017 • Salon International de l'Alimentation et des Boissons au Maroc • Forum marocain des métiers verts
Juin 2017	Halieutis : une stratégie très prometteuse	• Salon international de pompage solaire • Nigeria Agrofood 2017 • 12th Shanghai International Fisheries and Seafood / Aquaculture Exhibition - SIFSE
Juillet 2017	Filière des fruits rouges au Maroc : un potentiel en évolution continue	• Expo Halal International • Fensucro et Agrocana • World Food Moscow 2017
Octobre 2017	Bilan positif de la campagne céréalière	• Salon National des Céréales et Légumineuses • Pollutec Maroc 2017 • ANUGA 2017 : Salon mondial de l'alimentation
Novembre 2017	Bonne dynamique de la filière oléicole	• MoroccoSolar Festival • SIFEL 2017 • Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 23)
Décembre 2017	Dynamique du secteur agroalimentaire marocain	• MOROCCO FOODEXPO 2017 • INTERNATIONAL GREEN WEEK BERLIN • FRUIT LOGISTICA

TRAFIC SUR LE SITE

A fin décembre 2017, les statistiques du site Fellah-trade se présentent comme suit :

- Nombre de session : 113 844 ;
- Nombre d'utilisateurs : 88 600 ;
- Pages vues : 210 420 soit une moyenne d'environ 580 pages visitées par jour ;
- Nombre de profils : 7 579.

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DE FELLAH TRADE

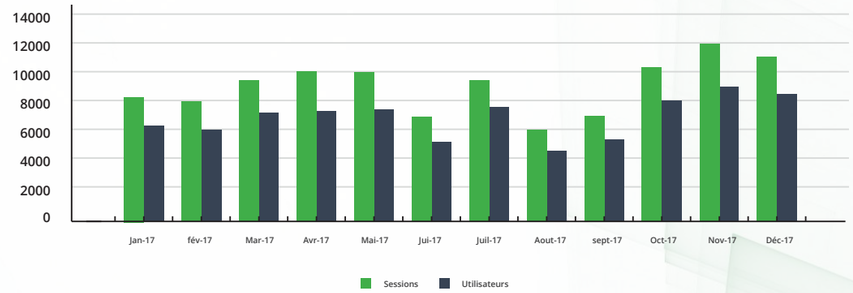

TAMWIL EL FELLAH

Les réalisations commerciales de TEF à fin 2017 s'inscrivent dans la droite ligne de sa stratégie et réaffirme son ambition de développement de l'agriculture et du monde rural marocain.

Le portefeuille clientèle a atteint environ 76 142 petits agriculteurs, en accroissement de 6 190 nouveaux clients par rapport à 2016. Cette période a également enregistré le financement de 77 nouvelles coopératives agricoles, portant ainsi le nombre d'organisations professionnelles accompagnées à 434, composées de 11 419 adhérents bénéficiaires.

La production globale de crédits s'est élevée à 1 988 millions de dirhams dont 53 % portent sur les crédits d'investissement. La production de l'année est de 368 millions de dirhams.

Au niveau des projets financés figurent également les projets transversaux tels que le développement de l'irrigation localisée par pompage solaire, qui représente environ 3 000 projets individuels pour un montant de 200 millions de dirhams.

La cartographie des financements octroyés en 2017 révèle la politique de TEF orientée vers la promotion des investissements et les activités génératrices de revenus. La filière viande rouge représente 22% du total , en revanche, les projets d'irrigation et de maraichage représentent respectivement, 13% et 16% du total.

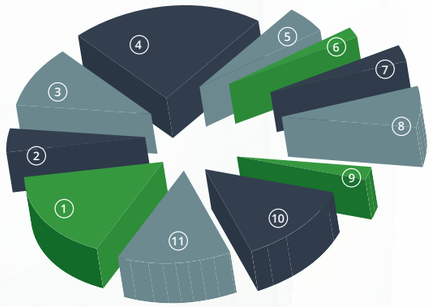

1 | Maraîchage: 16%
2 | Malériel et équipe. Ag: 4%
3 | Plantations fruitières: 10%
4 | Viendes rouges: 22%
5 | Activités éco, milieu rurel: 5%
6 | Autre élevage: 2%
7 | Autres activités: 3%
8 | Aval agricole batiments d'exploitation: 7%
9 | Céréales et légumineuses: 2%
10 | Irrigation: 13%
11 | Lait: 13%

A fin décembre 2017, le réseau de distribution de TEF s'est enrichi par l'ouverture de trois nouvelles agences, soit l'agence Guercif, Traguist et Ait Kamra, portant ainsi le nombre total de points de vente à 265 : 42 agences TEF, 216 Desk CAM et 07 agences mobiles TEF.

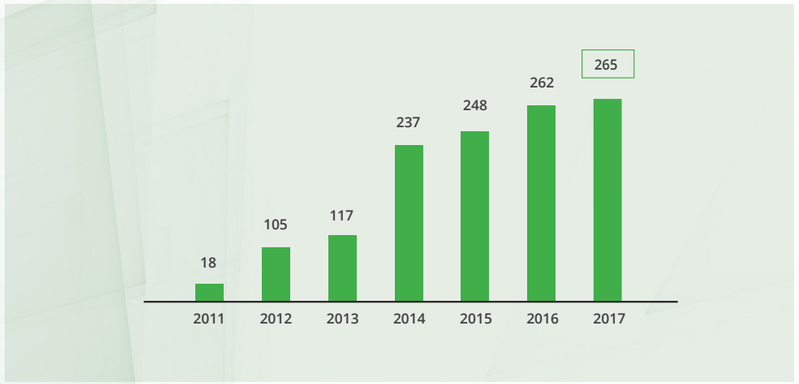

Durant l'année 2017, TEF a été primé et distingué à l'international de la sorte :

- Obtention du Certificat de Mérite du Financement Durable en juillet 2017 : The Karlsruhe « Sustainable Finance Award 2017 » en Allemagne.
- TEF élu en novembre 2017 « Meilleure Institution de Financement de Développement » en Afrique par l'AIAFD.

FONDATION ARDI POUR LE MICROCREDIT

Le nombre de Clients actifs en 2017 a atteint 101 123 clients.

Les décaissements au titre de l'année 2017 ont enregistré une croissance de près de 6% passant de 305 à 322 millions de dirhams. Ainsi le cumul des crédits accordés à fin décembre 2017 a dépassé la barre symbolique des 3 milliards de dirhams contre 2 760 millions à fin 2016.

L'encours des prêts actifs s'établit en 2017 à 290 millions de dirhams contre 280 millions de dirhams en 2016.

La Fondation ARDI a connu durant l'année 2017 l'ouverture de 16 nouvelles antennes et a mené une opération de fusion pour 16 antennes évoluant ainsi à périmètre constant, soit 236 points de vente.

Au 31 décembre 2017, le bilan total a enregistré une hausse de 6% par rapport à 2016, en passant de 297 MDH à 315 MDH.

FONDATION CAM POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

En 2017, la Fondation CAM pour le Développement Durable (FCAMDD) a poursuivi son action en faveur d'une agriculture respectueuse des principes de durabilité en suivant la mise en œuvre des troisième et quatrième phases du Programme Pilote d'Agriculture Durable du GCAM au niveau de trois zones agro-écologiques prioritaires (montagne, oasis et littoral).

Des fermes clientes du Groupe ont ainsi bénéficié de l'encadrement et de l'accompagnement technique d'un bureau d'études dans la réalisation d'actions d'aménagement foncier et de mise en valeur agricole conformes aux principes de durabilité. Les résultats atteints lors de la campagne agricole 2016-2017 ont été présentés au comité de pilotage qui les a analysés et émis des recommandations pour le suivi de la campagne 2017-2018.

Pour rappel, ce programme vise à développer des indicateurs pour évaluer les performances environnementales, sociales et économiques des fermes marocaines et identifier les besoins en financement propres à l'agriculture durable.

Parallèlement et dans la perspective de promouvoir l'aval de l'agriculture durable, le réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM) a continué d'identifier à l'échelle régionale les acteurs d'agriculture durable et les initiatives de circuits courts existants entre producteurs et consommateurs afin de faciliter les échanges d'information, de savoirs et d'expérimentation. En 2017, le RIAM a organisé, avec le soutien financier de la Fondation, les forums régionaux restants pour couvrir l'ensemble du territoire : à Agadir en mars 2017 pour la région Souss Massa, à Errachidia en juillet pour la région Draa Tafilalet et à Sidi Ifni en août pour les régions de Guelmim-Oued Noun, Lâayoune-Saguia Al Hamra et Dakhla-Oued Ed Dahab. Les actes des six forums sponsorisés par la Fondation ont été rédigés pour retranscrire et synthétiser les échanges et les initiatives de terrain visitées. Un recueil des expériences et bonnes pratiques d'agriculture durable et des circuits courts entre producteurs et consommateurs avec un focus sur les spécificités régionales a également été élaboré.

Une agriculture durable, c'est aussi une gestion responsable des déchets qu'elle génère, et plus particulièrement des déchets plastiques pouvant être très néfastes pour l'environnement et la santé.
Afin d'élaborer, comme le prévoit son partenariat avec la Fondation, un plan d'action régional pour la collecte et la gestion durable des déchets plastiques agricoles, l'Association Agrotech Souss Massa a organisé différentes réunions et une journée d'études avec les agriculteurs, les opérateurs informels et formels de la collecte et du recyclage des déchets et les représentants des collectivités territoriales et des départements ministériels concernés. La structuration de ce secteur par la constitution de coopératives et d'un groupement d'intérêt économique des collecteurs et recycleurs a également été initiée lors d'ateliers de formation durant lesquels la règlementation en vigueur leur a été rappelée.

Une agriculture durable, c'est également une agriculture faisant appel à l'énergie renouvelable. En 2017, la faisabilité technique et la viabilité économique du pompage solaire ne sont plus à démontrer, comme en atteste d'ailleurs la multiplication de cette technologie verte dans nos campagnes tant au niveau des petites que des grandes exploitations agricoles. Néanmoins, et pour consolider durablement l'attrait pour cette énergie renouvelable, la qualité des systèmes de pompage solaire installés doit être assurée. C'est pourquoi la Fondation a relayé l'action initiée par la coopération allemande en soutenant la mise en place par le Cluster Solaire d'une offre de formation à la conception, au dimensionnement, à l'installation et à la maintenance de ces systèmes selon les normes et standards de qualité internationaux. Dans ce cadre, la formation d'une première promotion d'installateurs en exercice dans la région de Marrakech a été organisée avec l'appui de la Fondation et de Tamwil El Fellah qui a exposé l'offre de financement du GCAM pour l'équipement en pompes solaires des exploitations agricoles quels que soient leur taille et statut foncier.

Enfin, la Fondation a participé activement à la deuxième édition du « Climate Chance Word Summit » organisé à Agadir en septembre 2017, l'évènement le plus important pour les acteurs non-étatiques (gouvernements locaux, entreprises, ONG, etc.) engagés dans l'action climat. Près de 5 000 participants issus de 50 pays sont venus échanger avec les 300 intervenants sélectionnés parmi lesquels la Fondation, qui a organisé une table ronde à laquelle ses partenaires ont témoigné des projets d'agriculture climato-intelligente qu'ils ont conduits grâce à son soutien. L'objectif de ce side event était de montrer que le changement climatique n'est pas seulement un défi mais également une opportunité, notamment d'un point de vue économique, y compris dans le milieu agricole et rural.

COUVERTURE RESEAU

RESEAU CREDIT AGRICOLE DU MAROC

AGENCES BANCAIRES

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Agadir Arganier (Centres d'Affaires)	Avenue General Kettani (RDC Siège régional CAM)- Agadir	05 28 82 71 60/ 90/ 91	05 28 82 71 82
Agadir El Farabi	Angle Ave Kawakibi Et Ave El Farabi Hay Dakhla- Agadir	05 28 23 72 14/ 15	05 28 23 72 16
Agadir Gaugin	Place Guauguin Imm. Metqal	05 28 82 88 32	05 28 82 88 36
Agadir Hassan 1er	93 Av Hassan 1er cité Dakhla Agadir	05 28 21 57 40/ 41	05 28 21 57 42
Agadir Hassan II	Ave Hassan II- Agadir	05 28 84 25 25	05 28 84 21 01
Agadir Islane	Local n°4 imm GHI4-M4 Projet Islan Hay Mohammadi	05 28 23 72 05/ 06	05 28 23 72 08
Agadir Kettani	Av Générale Kettani - Agadir	05 28 82 68 36	05 28 82 68 37
Agadir la Corniche	Hotel Tamelalet Zone Balneaire- Agadir	05 28 84 35 27/05 28 84 34 71	
Agadir Port	Ancien Port Agadir	05 28 84 28 11	05 28 84 38 11
AGADIR SAFAA	Mag n°1 CID Rés Safaa Hay Mouhammadi- Agadir	05 28 23 88 06/ 07	05 28 29 25 72
Agadir Salam	160 Angle quartier Al Houda et Quartier Salam Agadir	05 28 32 06 01/ 11	05 28 32 06 16
Agadir Sidi Bibi	Route Agadir - Tiznit Sidi Bibi Centre	05 28 81 64 60/ 96	05 28 81 64 88
Agri Business Centre Casa	Imm Msurel Bd Yacoub El Mansour et angle rue Maloj Bnou Morhile - Cas	05 22 25 45 20 / 05 22 25 67 24	05 22 25 19 54
Ahfir -Oued Kiss	21 Lot Boukhriss -Ahfir	05 36 62 60 78/ 88 /89	05 36 62 60 88
Ain Attiq	33 Lot Essada Ain Atiq	05 37 64 45 42/ 61	05 37 64 46 42
AIT Azza	Route De Taroudant Ouled Berhil	05 28 53 65 16/ 20	05 22 53 65 07
Ait Melloul route de Tiznit	Immeuble Bicha route de Tiznit	05 28 24 62 79/ 80	05 28 24 62 77
Aknoul	14 BV almassira Lot al fath Aknoul	05 35 27 70 20	05 35 27 70 08
Al Boughaz Tanger	13 rue de Belgique Tanger	0539375061/ 62	05 39 37 50 63
Asilah	Place Mohammed V Asilah	05 39 41 71 12	05 39 41 73 52
Azemmour	241 Av Mohammed V	05 23 34 71 08	05 23 35 76 26
Azilal	Av. Hassan II- Azilal	05 23 45 82 47	05 23 45 80 23
Bab Bered	Bab Berred Centre	05 39 89 29 92/ 94	05 39 89 29 97
Benguerir Hassan II	Bd Hassan II- Benguerir	05 24 31 86 22	
Beni Bouayach	163 BV Med v Beni Bouayach	05 39 80 47 93	05 39 80 47 96
Beni Mellal Ain Asserdoune	Bd Mohammed V. Lot Houria- Beni Mellal	05 23 48 01 36	05 23 48 01 37
Beni Mellal Laymoune	311 Avenue Hassan II- Beni Mellal	05 23 48 08 10	05 23 48 09 44
Beni Mellal Ain Asserdoune	Bd Mohammed V. Lot Houria- Beni Mellal	05 23 48 01 36	05 23 48 01 37
Beni Mellal Laymoune	311 Avenue Hassan II- Beni Mellal	05 23 48 08 10	05 23 48 09 44
Beni Mellal Med VI	n°4 Bd Mohammed VI lot Oumnia Beni Mellal	05 23 48 16 14	05 23 48 15 13
Beni Mellal Zaitoune	84 Bvd Mohamed V Beni Mellal	05 23 48 15 23/ 32	05 23 48 15 35
Beni Nsar	Port Beni N sar	05 36 60 86 60/ 61 05 36 60 86 68	
Berkane Allaymoune	Angle bvd Mohammed V et rue My Youssef	05 36 23 09 55/57	05 36 23 09 99
Berkane Bassatine	107 Route Saadia Hay Dakhla Berkane.	05 36 23 10 47/48/ 49	05 36 23 10 47
Berkane Med V	Angle Bld Med V et rue Jeddah Hay Sidi Slimane	05 36 25 65 37/30	05 36 25 65 29
Berkane Qods	Angle Rue Marrakech et Rue 175- Berkane	05 36 61 77 89/90	05 36 61 77 88
Berrechid	Ave Mohammed V- Berrechid	05 22 33 70 13- 05 22 53 49 92	05 22 53 39 35
Berrechid Massira	N°81 Lot Naima Hay El Massira- Berrechid	05 22 53 34 03/ 04	05 22 53 34 05
Boujdour	BOULEVARD HASSAN IIBoujdour Centre	05 28 88 18 97/ 98	05 28 88 18 96
Boulmane Dades	Avenue Mohammed V- Boulmane Dades	05 24 83 02 39	05 24 83 01 21
Bournazel	Bd Les Forces Auxiliaires n° 108- Casablanca	05 22 70 56 25	05 22 70 82 00
Bouznika	Angle av Hassan II et rue El Arab- Bouznika	05 37 74 54 37/ 39	05 37 74 53 57
CAM Banque Privé	N°46 angle rue Hamza et rue El Bossairi- Agdal- Rabat.	0537 27 54 08 / 13	0537 67 59 87
Casa Yacoub El Mansour (Centre d'Affaires)	Angle Bd Yacoub El Mansour et rue Malik Bnou Mourhil- Casablanca	05 22 98 06 88 / 0522 98 70 26 / 31 / 37	0522 98 70 26
Casa Moulay Abdellah	479 Bd Al Qods Hay My Abdellah	05 22 21 41 05/ 06	05 22 21 41 07
Casa 2 Mars	323 avenue du 2 mars- Casablanca	05 22 28 04 09	05 22 28 77 92
Casa 2 Mars Ain Chok	Angle Bd El Khalil Et Bd Mars- Casablanca	05 22 87 56 83- 05 22 87 57 62	05 22 87 85 95
Casa Abdelkader Sahraoui	25 Bd Abdelkader Sahraoui- Casablanca	05 22 70 53 56	05 22 70 53 59
Casa Ain Harouda	Lot Guessous N° 1 Ain harrouda centre	05 22 33 26 77	05 22 33 26 51
Casa Ain Sebaa	Km 750 Rte de Rabat Ain Sebaa- Casablanca	05 22 34 00 37	05 22 34 00 40
Casa Akid Allam	25 Ave. Akid Allam Hay Salama 3- Casablanca	05 22 37 00 77	05 22 37 00 81
Casa Al Manjra	317 Bd El Fida- Casablanca	05 22 28 54 21/ 28	05 22 85 48 99
Casa Avenue du Phare	124 Ave Du Phare Bourgogne- Casablanca	05 22 26 64 33/ 35	05 22 26 64 39
Casa Bahmad	Angle Bd Ba Hmad et Rue Rahhal Ben Ahmed Belvedere	05 22 40 84 93	05 22 40 85 10
Casa Bandoeng	1 Place Bandoeng- Casablanca	05 22 44 12 43	05 22 44 03 93
Casa Bernoussi Baamrane	46 Bd Baamrane Quartier Tarik Sidi Bernoussi	05 22 76 77 38	05 22 76 77 39
Casa Bnou Hilal	3 rue Bnou Hilal- Casablanca	05 22 39 46 01 - 05 22 39 36 68	05 22 39 36 68
Casa Bouchaib Doukkali	Bd Bouchaib Doukkali n°593- Casablanca	05 22 39 46 01	05 22 39 36 68
Casa Bouskoura	Bouskoura Centre- Casablanca	05 22 59 05 02	05 22 59 05 04
Casa El Chahdia	Rond Point Chahdia Hay El Oulfa- Casablanca	05 22 89 87 50	05 22 89 13 35
Casa El Fida	10 Derb El Fokara	05 22 28 95 33	05 22 83 33 40
Casa El Khalil	402-404 et 406 Bd Al Khalil Hay Moulay Abdellah Ain Chok Casablanca	05 22 21 26 43	05 22 21 26 28
Casa Errahma 1	3 route My Thami Oulfa Errahma Casa	0522915493/ 46	
Casa Grd Ceinture	Lot Al Mouahidine Bd La Grande Ceinture n° 342- Casablanca	05 22 66 07 90	05 22 66 08 67
Casa Hay Baraka	Hay Baraka Lot 445 Bd Joudar Med Benabdellah Moulay Rachid	05 22 72 76 53	05 22 72 76 52
Casa Hay Hassani	64 Bd Afghanistan- Casablanca	05 22 93 06 56	05 22 93 06 55
Casa Hay Mohammadi	160 Bd de la grande ceinture- Casablanca	05 22 60 21 68- 05 22 60 21 73	05 22 61 41 84
Casa Khouzama	9 Lot Al Khozama Zoubir- Casablanca	05 22 89 56 10	05 22 89 55 60
Casa Lalla Asma	265 Bd Lalla Asmaa Sidi Moumen- Casablanca	05 22 72 76 32	05 22 72 76 30
Casa Lalla Yacout	80 av Lalla Yacout- Casablanca	05 22 31 52 89- 05 22 31 53 73	05 22 31 62 14

RESEAU CREDIT AGRICOLE DU MAROC

AGENCES BANCAIRES

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Casa Maarif	114 Bd Yacoub El Mansour Maarif- Casablanca	05 22 99 23 88	05 22 99 23 90
Casa Marché de gros	837 Marche de Gros Sidi Othman- Casablanca	05 22 57 77 38/ 10	05 22 57 77 46
Casa Massira (Centres d'Affaires)	181 Bd Al Massira- Casablanca	05 22 98 73 12	05 22 99 06 79
Casa Mechouar	30 rue Constentinople Mechouar- Casablanca	05 22 81 69 94	05 22 81 69 97
Casa Mediouna	Lot Tissir n°138- Mediouna	05 22 33 82 09	05 22 33 86 59
Casa Mers Sultan CA	n°14 Ave Mers Sultan- Casablanca	05 22 26 64 71	05 22 26 64 66
Casa Mokdad Lahrizi	382 Bd Mokdad Lahrizi- Casablanca	05 22 55 02 85 / 86	05 22 55 02 79
Casa My Rachid	59 Bd Mohammed Bouziane My Rachid- Casablanca	05 22 71 79 76/ 81	05 22 71 79 83
Casa Oasis	Bd Abderrahim Bouabi angle rue Allamtouni	05 22 25 45 28	05 22 25 44 14
Casa Oqba Bnou Nafii	28 lot Tacharouk Route Ben Slimane Casa	05 22 71 85 82	05 22 71 85 88
Casa Oqba Sidi Moumen	Bd Okba Bnou Nafii n° 71- Casablanca Sidi Moumen	05 22 72 75 52	05 22 70 11 28
Casa Oualaâ	Imm 7 Bd Mohammed Zafzaf Hay Walaa- Casablanca	05 22 70 52 46/ 47	05 22 70 52 51
Casa Oued Dahab	61 Ave Oued Dahab city Jamaa Sbata	05 22 29 18 04	05 22 29 18 07
Casa Ouled Haddou	Rés Mawlid 6 Route Sidi Maarouf- Casablanca	05 22 97 45 39/ 40	05 22 97 45 41
Casa Oulfa	Bd Oued Moulouya Oulfa- Casablanca	05 22 90 97 05/ 24	05 22 90 96 95
Casa oulfa 2	Lot Ilham Rue 64 n°10 Oulfa 2 Casa	05 22 91 39 23 / 25 / 26	05 22 91 39 27
Casa Oulfa Oum Rabii	43 Bd Oum Rabii Oulfa- Casablanca	05 22 93 21 40	
Casa Oum Rabii Extension	BOULEVARD OUM RABII N°1-3-5Oulfa Casablanca	05 22 93 21 40	
Casa Panorama	20 Bd Panorama Bernoussi- Casablanca	05 22 76 64 66/ 67	05 22 76 64 65
Casa Port	Bd des Almouhades- Casablanca	05 22 30 94 71	05 22 30 25 63
Casa Qods	64 Bd Layt Bnou Saad- Lot El Hamidia Hay Al Qods- Bernoussi	05 22 75 90 52/ 65	05 22 75 90 64
Casa Ryad Oulfa	10 P Ryad Oulfa GH 12 Oulfa- Casablanca	05 22 93 16 59 - 05 22 91 51 36	05 22 93 42 39
Casa Saad Elkheir	Lot Saad El Khair Hay Hassani n° 40-42- Casablanca	05 22 89 56 63/34	05 22 89 04 47
Casa Salmia	99 Ave Joulan Salmia 2- Casablanca	05 22 55 02 73/ 70	
Casa Sbata	224 Bloc 24 Rue Beda Gdira- Casabanca	06 79 82 62 56	05 22 59 66 05 / 06
Casa Sidi Moumen	ANGLE BD LHOUSSINE SOUSSI ET ABDELLAH IBRAHIM casablance	05 22 70 56 16/ 17	05 22 70 56 21
Casa Sidi Othmane	946 Bd Driss El Harti Cite Djemaa Ben Msik Sidi Othmane	05 22 38 08 46	05 22 38 02 61
Casa Tacharouk	281 Bd Mohammed Zafzaf Sidi Moumen- Casablanca	05 22 70 81 23/ 24	05 22 70 81 26
Casa Tarik El Kheir	188 rue 9 Avenue Mbarek Ben Boubker Hammadi Sidi Bernoussi- Casablanca	05 22 76 73 37	05 22 76 75 23

Casa tit Mellil	7 Lot Zin Essalam Tit Mellil Centre	05 22 33 18 89/ 90	05 22 33 18 86
Casa Tour Atlas	Tour Atlas Place Zellaka	05 22 30 14 29	05 22 30 53 32
Casa Twin Center	Angle rue Dawud Addahri et rue Chartes Maarif	05 22 99 17 93	46 18 99 22 05
Casa Zenith	Espace sans pareille lot Taoufik Imm 20-22- Casablanca	05 22 78 61 92/ 93	05 22 78 61 72
Casablanca Abdelmoumen (Centre d'Affaires)	52 Bd Abdelmoumen- Casablanca	05 22 99 56 35/47	05 22 99 57 26
Casablanca AL Joulane	N°4 Lot Yasmine 1 Bd El Joulane	05 22 59 89 69/70	05 22 59 89 71
Casablanca Baladia	Kissariat Khattabi Association des enfants Derb Soltan- Casablanca	05 22 81 71 13/11	05 22 81 71 09
Casablanca Idriss Harty	297 Bd Driss El Harti My Rachid- Casablanca	05 22 70 52 32/ 38	05 22 70 52 41
Casablanca Nassim Sidi Maarouf	Hay Nassim Imm 479 Sidi Maarouf	05 22 91 39 28/ 29	05 22 91 39 31
Chichaoua	C.T. n 12/07 Chichaoua - Quartier administratif	05 24 35 30 03- 05 24 35 36 39	05 24 35 31 05
Dakhla	Imm Chaimaa Av Ahmed Ben Chakroune Massira II	05 28 93 17 58/ 59	05 28 93 17 57
Dakhla Oued Ed-dahab	Angle Ave Abderrahim Bouabid et rue Oued Tansift- Dakhla	05 28 93 29 76/ 77	05 28 93 29 79
Dar Old Zidouh	202 Lotissement Al Fellah Dar Ould Zidouh	05 23 46 54 71	05 23 46 55 23
Dcheira	Imm Choukri Bd Bir Inzarane Lot Essada Dcheira	05 28 27 33 91	05 28 27 34 31
El Jadida Lalla Zahra	Bd My Ismail Bour Said El Khiyari Imm 114 El Jadida	05 23 34 26 50- 05 23 34 27 22	05 23 34 29 83
El Jadida Lalla Soukaina	Av Md VI; Hay Lalla Soukaina lot Bennis Zouagha Fes	05 35 69 18 37 / 05 35 69 19 67	05 35 69 17 25
El Jadida Hay Salam	N° 718 Quartier Es-Salam El Jadida	05 23 37 39 67/ 68	05 23 37 39 65
El Hajeb	1 Ave El massira- El Hajeb	05 35 54 31 09	05 35 54 37 80
El Jadida	80 Ave Bir Anzarane Rés Al Firdaous 24000- El Jadida	05 23 34 24 16	05 23 34 05 12/ 34
El Jadida Bir Anzarane	Avenue Bir Anzarane El Jadida	05 23 37 05 35/ 36	05 23 37 05 34
El Jadida Med VI	Bd MED VI Résidence YASSIR 2	05 23 35 29 02	05 23 35 55 36
El Jadida Sidi Bouzid	Angle Rte Bouzid Et Rue Bendagha- El Jadida	05 23 37 27 86	05 23 37 27 91
EL KAMAL SETTAT	1601 Bd general Kettani lotissement kamal 2- Settat	05 23 40 45 58	
EL KHEIR SETTAT	290 Bd Al Wouroud Moujamaa El Kheir Settat	05 23 72 14 80 / 05 23 72 61 80	05 23 72 16 62
Ennahda Temara	39 Ave Abdelkrim Khattabi Hay Nahda- Témara	05 37 60 41 82- 05 37 60 73 19	05 37 61 48 36
Erfoud	Ave My Ismail- Erfoud	05 35 57 67 62/ 35	05 35 57 67 62
Errachidia	Ave My Ali Cherif B.P 51	05 35 57 14 21	05 35 57 29 63
Errachidia Targa	Bd n°50 Local 47 et 48 Targa Al Jadida Errachidia	05 35 79 14 59/ 33	05 35 79 15 75
Essaouira	Hay Lalla Amina B.P 13	05 24 47 27 03	05 24 47 27 02
Essaouira El Borj	106 Al Borj 1- Essaouira	05 24 78 47 52/ 57	05 24 78 50 55
Fès	17 angle ave Egypte et Bd Lalla Hasnaa	05 35 65 10 81	05 35 62 18 81
Fes Agdal	Angle Imam El Jouaini et Oussam Bnou Zaid VN Fès	05 35 94 25 94 / 79 / 81	05 35 94 25 87
Fes Ain Aicha	Route de Fés Taounate- Centre Ain Aicha	05 35 76 92 21	
Fes Atlas	3 Rue Abou Taib Moutanabi Atlas- Fès	05 35 65 87 56	19 83 65 35 05
Fes Bensouda	15 Rue Ecole Bensouda Centre- Fès	05 35 65 52 33	05 35 65 52 15
Fes Bouremmana	2 Ave Mly Hicham Route D'Imouzzer	05 35 65 67 43	05 35 65 67 74
Fes Florence	Immeuble Mamda Place de Florence	05 35 65 07 85/ 86	05 35 94 45 59
Fès Mont Fleuri	N°46 Lot B4 Rés Goulmima Rue Tislit Quartier Mont Fleuri 2 n°46 Lot	05 35 61 57 08	05 35 61 88 04

RESEAU CREDIT AGRICOLE DU MAROC

AGENCES BANCAIRES

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Fes Narjiss	Angle Avenue Qaraouiyine et Namae	05 35 65 78 73/ 34	05 35 65 68 52
Fes Nassim	Lot A Bis Hay Nassim Bensouda Fès	05 35 72 92 98	05 35 72 92 90
Fes Route de Sefrou	252 angle Bd Moulay Rachid et El Wafaa route de Sefrou	05 35 61 45 47	05 35 61 45 88
Fes Ryad	Lot 194 /193 Quartier Bel Air Route Sidi Hrazem n 320 Fès	05 35 61 97 23	05 35 61 97 21
Fes Saada	Bd Saint Louis El Adarissa- Route Ain Chkeff	05 35 61 15 09	05 35 61 14 25
Fes Lalla Soukaina	Lot bennis ave mohammed VI-zouagha.Fes	05 35 69 17 16-05 35 69 19 67	05 35 69 18 37
Figuig	Boulevard Hassan II- Figuig	05 36 89 95 92	05 36 89 95 93/ 87
Fkih Ben Salah	167 Bd Hassan II	05 23 43 65 85	05 23 43 64 57
Fkih Ben salah beni Amir	Ave Allal Ben Abdellah- Fkih Ben Salah	05 23 43 90 68/ 69	05 23 43 71 94
Fnideq	235 Ave Hassan II- Fnideq	05 39 97 66 81	05 39 97 68 78
Guelmim Ben Tachfine	Angle Bd Hassan II et rue Youssef Ben Tachfine	05 28 87 32 25	05 28 87 28 03
Guelmim Bir Anzarane	187 Place Bir Anzarane	05 28 87 23 01	05 28 87 28 10
Guich oudaya	N°801 avenue guiche des oudayas Rabat	05 37 56 22 64/ 65	05 37 56 22 66
Harhoura	Rés Badia Mag n°2 Ave My Abdellah Harhoura- Témara	05 37 64 64 24/25	05 37 64 64 26
Hattan Khouribga	1 av Mohamed V Hattane	05 23 57 44 00/ 01	05 23 57 44 02
Houceima Biranzarane	N° 1 Angle Ave Bir Anzarane er Rue Boukraa Hay Al Manzah. Al Hoceima	05 39 98 54 92- 05 39 98 55 06	05 39 98 54 91
Ifrane	Rés Al Akhawayne rue Al Barid Hay Riad- Ifrane	05 35 56 71 03/ 48	05 35 56 71 71
Imintanout	Route d'Agadir -Sidi Ali Ishaq	05 24 45 20 65	05 24 45 14 87
Imzouren	225 BLV Casablanca Imzouren Province AL Houceima	05 39 80 56 13	05 39 80 56 10
Inezgane	Angle avenue Mohamed V et rue n 618 - Amougay Dcheira-Inezgane	05 28 83 41 98- 05 28 27 04 13	05 28 83 86 79
Inezgane Kasbah	Angle rue de la Kasbah et av Mohammed V	05 28 83 45 39	05 28 33 26 54
Inezgane Tarrast	Avenue Moulay Ali Cherif Tarast- Inezgane	05 28 83 86 66/ 67	05 28 83 86 65
Jerada	311 Bd Hassan II N° 406. Jerada	05 36 82 25 55/ 56	05 36 82 28 29
Kasba Tadla	Lot n °8 Quartier Lamhirzat Bd 20 Aout- Kasba Tadla	05 23 44 99 43	05 23 44 99 41
Kasbah Mehdia	Lot 1115 Kasabah	05 37 32 84 86/87	05 37 32 84 85
Kelaa des Sraghnas	53 quartier El Mers Bd Youssef bnou tachfine rte Beni Mellal-kelaa des sraghna	05 24 41 02 25/ 62	05 24 41 10 82
Kelaa Errahali El Farouki	54 AV Imam Malki et AV Ahmed El Mellakh Kelaa Sraghna	0524221756/ 55	05 24 22 16 76
Kelaa M Gouna	60 Ave Mohammed V	05 24 83 61 62	05 24 83 63 91
Kenitra Essayad	Lot 141 Azharoune- Kenitra.	05 37 35 64 75	05 37 35 64 73
Kenitra Ourida	Angle Rue 155 Et Rue 164 Ourida Kenitra	05 37 38 58 51/ 42	05 37 38 58 34
Kenitra Bab Fès	Angle Av. Mohammed V et rue 151 Afka Kenitra	05 37 38 27 44	05 37 38 23 07
Kenitra Maamora	Angle Bd Imam Ali et Ave My Abderrahmane- Kenitra	05 37 36 75 78	05 37 36 75 66/ 67
Kenitra Maghreb Aarabi	Lot 171/A1 Maghrib Arabi	05 37 32 49 94/ 95	05 37 32 49 96
Kenitra Mohammed V	384 Ave Mohammed V imm A Rés El Aghar- Kénitra	05 37 37 93 28	05 37 37 92 32
Kénitra Ouled Oujhi	Lot 159 Bloc C O/Oujih- Kenitra	05 37 35 64 61/98	05 37 35 65 02
Kénitra Ouled Oujhi II	Bd G Lot 291 Oulad Oujih 2- Kenitra	05 37 35 64 84	05 37 35 64 81
Kenitra Saknia	145 Bd Al Massira Al Khadra Saknia Kenitra	05 37 38 42 07- 05 37 38 41 99	05 37 38 42 00
Khouribga Al Qods	527 Quartier Al Qods 2P2 Khouribga	05 23 56 78 04/ 09	05 23 56 78 05
Khouribga Ennahda	35 Lot ezzahra Bd maalainine- Khouribga	05 23 49 70 53/ 55	05 23 49 70 52
Khouribga Zellaqua	71 Bd Zellaqa- Khouribga	05 23 49 60 44/ 48	05 23 49 60 41
Ksar El Kbir Oued Makhazine	Bd Oued El Makhazine Hay Doukhane n° 123. Ksar El Kebir	05 39 91 90 62/61	05 39 91 90 64
Ksar El Kbir route Larache	Route Larache n° 15 Bis. Ksar El Kebir	05 39 91 90 68/67	05 39 91 90 70
Kser Sghir	Kser Sghir centre	0539390908/ 07	05 39 39 08 80
Laaouamra	216 Lot Mabrouka Laaouamra	0539901943/ 0539901944	05 39 90 19 42
Laayoune Al Marssa	Angle Bd Mohammed V & Bd Balafrej Place Chouhada-Laayoune Marsa	05 28 99 83 81- 05 28 99 83 55	05 28 99 83 50
Laayoune Al Massira	Bd La Mecque - Laayoune	0528996170/ 72	
Laâyoune El Khaima	Angle Ave Skikima Et Rue Mlilia	05 28 89 41 37	05 28 89 38 48
Laayoune Sakia Hamra	Sakia Hamra- Laayoune	05 28 99 32 65	05 28 99 32 21
Laayoune(Agro Business Centre)	Avenue Mekka - Laayoune	05 28 99 61 69/ 70	05 28 99 61 69
Laqliaa	Oussi- Route principale- Laaqliaa	05 28 31 16 92	05 28 31 15 98
Larache	56 Ave Khalid Bnou Walid- Larache	05 39 91 52 70	05 39 91 61 46
Martil	Avenue moulay hassan-martil	05 39 68 67 38 - 05 39 68 67 40	05 39 68 67 39
Marrakech (Centres d'Affaires)	Ave Abdelkrim El Khattabi Rés Sofia 1- Marrakech	05 24 43 63 91	05 24 42 04 76
Marrakech Abdelkrim Khettabi	Bd Abdelkrim Khettabi Rés Sofia Palmeraie Mag n°2-Marrakech	05 24 44 97 27 - 05 24 45 85 07	05 24 44 74 39
Marrakech Agro Business Center	Bd Mohammed V Gueliz- Marrakech	05 24 43 30 92/ 93	05 24 43 30 99
Marrakech Al Mazar	Lot Agdal Route Ourika Commune Mechouar	05 24 38 21 14	05 24 38 21 15
Marrakech Allal AL Fassi	Imm Brahim Frej Avenue Allal Fassi	05 24 31 34 99	05 24 31 34 86
Marrakech Assaada	530 Lot Acharaf Manar 3 Saada- Marrakech	05 24 29 29 11/ 12	05 24 29 29 13
Marrakech Bab Agnaou	75 rue Bab Agnaou	05 24 42 63 52	05 24 44 08 01
Marrakech Bab Doukkala	2av Hassan II imm des Habous	05 24 44 85 11	05 24 44 84 49
Marrakech Bab Ennakhil	Lot Azzohour 2 Madkhal Ennakhil n 11 Route de Fès-Marrakech	05 24 32 86 94/ 42	05 24 32 99 04
Marrakech Daoudiate	AveAllal El Fassi- Marrakech	05 24 30 14 38	05 24 30 13 95
Marrakech Forum Doha	Magasin n 8 Projet Forum Doha Sud Route Agadir Marrakech	05 24 39 29 24	05 24 39 29 48/ 26
Marrakech Gueliz	92 Bd Zerktouni Gueliz- Marrakech	05 24 43 71 69	05 24 43 04 32
Marrakech Izdihar	Lot Assanaoubar n° 21 quartier Al Izdihar- Marrakech	05 24 33 63 37/ 27	05 24 33 63 18

RESEAU CREDIT AGRICOLE DU MAROC

AGENCES BANCAIRES

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Marrakech La marche verte	602 Massira 2/ A Marrakech	05 24 39 57 10 / 05 24 34 22 67	05 24 49 40 52
Marrakech Les Palmiers	N° 247 Lot Sidi Mbarek.	05 24 49 80 42- 05 24 49 81 22	05 24 39 47 15
Marrakech Mansour Dahbi	22 rue Mansour Eddahbi	05 24 43 55 07/ 05	05 24 43 55 08
Marrakech Massira II B	n° 396 MASSIRA II/B MARRAKECH	05 24 34 90 29- 05 24 49 42 52	05 24 49 78 94
Marrakech Massira III	N°14 15 et 16 hay massira III-marrakech	05 24 49 21 65/55	05 24 49 21 54
Marrakech Med V	15 Ave Mohammed V	05 24 42 16 01	05 24 42 16 02
Marrakech Mhamid	n° 169 Quartier Mhamid B.	05 24 37 37 17/ 96	05 22 37 32 37
Marrakech Ourika	Douar Timskrine Rte Provincale n° 2017- Ourika	05 24 48 23 33/ 31	05 24 48 23 27
Marrakech Rmila	Quartier Bab Doukkala Rmila Rue Mehdi Glaoui	0524385116/18	05 24 38 51 19
Meknès Ibn Khaldoun	n°176 Ave des FAR ville nouvelle Meknès 176	05 35 40 01 07- 05 35 52 84 94	05 35 52 89 83
Meknes Ibn Sina	Ave Ibn Sina Quartier Bel Air Borj Moulay Omar- Meknès	05 35 51 75 59/ 56	05 35 51 75 54
Meknès Kortoba	Imm 01 tranche 3 Marjane 1- Meknès	05 35 46 94 61	05 35 46 89 11/ 12
Meknes Marjane	Imm 44 Bd Med VI Marjane 2 - Meknès	05 35 46 94 40/ 45	05 35 46 94 46
Meknès Med V	22 Bd Mohammed V - Imm Sentissi Meknès VN	05 35 52 34 86	05 35 52 34 75
Meknes Ouislane	40 Ave Massira Ouislane - Meknès	05 35 54 80 94/ 51	05 35 54 80 85
Meknès Place 2 septembre	15 Place 2 septembre- Ville nouvelle- Meknès	05 35 52 00 22	05 35 52 48 60
Meknès Sidi Bouzekri	21 Lot Al Yosr Route El Hajeb Sidi Bouzekri- Meknès	05 35 45 43 57/ 58	05 35 45 02 58
Meknes Toulal	Bd 1 n°51 Toulal Meknes	05 35 55 62 96 / 97	05 35 55 62 98
Meknès Zitoune	Bd Abdelkrim Khattabi- Meknès	05 35 45 13 13	05 35 45 13 14
Meknès Assalam	292 hay essalam 2 sidi said .Meknès	05 35 55 64 01	05 35 53 12 60
Meknès Nasr	19 bd annasr.Meknès	05 35 45 34 96 -05 35 45 34 82	05 35 45 34 79
Midar	BD Hassan II Midar Centre	05 36 36 58 33	05 36 36 57 90
Mohammadia Hassan II	Ave Hassan II Rés Demnat Quartier Parc	05 23 31 30 34/ 35	05 23 31 30 57
Mohammadia Sebta	Bd Sebta Mohammadie.	05 23 28 68 13/ 14	05 23 28 68 19
Mohammedia El Alia	12 Rue Mokhtar Soussi Hassania El Alia	05 23 32 78 43	05 23 31 04 13
Mohammedia Fallah	Bd Mohammed VI Lot Falah- Mohammedia	05 23 31 76 92/93	05 23 31 76 89
Mohammedia Md VI	Bd Mohammed VI Lot Massira n°16- Mohammedia	05 23 28 20 53/ 54	05 23 28 41 44
Mohammedia Med 6 extension	Bd Mohammed VI lot El Falah N°5-7-1 Mohammedia El Alia	05 23 28 72 79/ 80	05 23 32 45 28
Mohammedia Mohammed V	Angle Bd Mohammed V et rue Benchekroun- Mohammedia	05 23 32 34 72	05 23 32 56 80
Nador Al Wahda	Angle Route Segangan Ouled Mimoun	05 36 60 13 96/ 57 05 36 60 14 41	
Nador av des FAR	62 ave des f a r - nador	05 36 33 76 52	05 36 33 76 53
Nador Ben Tayeb	Bd Driss 1 Ben Tayeb Centre	05 36 40 19 46/ 47	05 36 40 19 48
Nador Gare	ONCF Gare Centre Nador	05 36 32 01 51/ 53	58 01 32 36 05
Nador Hassan II	130 Bd Hassan II- Nador	05 36 60 39 90/ 53	05 36 60 68 31
Nador Méditerranée	Route de Taouima - Nador	05 36 32 44 67- 05 36 32 44 55	47 02 32 36 05
Nador Mohamed VI	488 Angle Bd Mohammed VI Et Rue Chabab	05 36 60 58 16- 05 36 60 33 12	05 36 60 58 14
Nador Sakia El Hamra	Bd Sakia El Hamra- Nador	05 36 33 54 47	05 36 33 55 44
Oualidia	Hay Moulay Abdesslam Route Regionale n°301- Oualidiya	05 23 36 61 23	05 23 36 61 32
Ouarzazate Med V	12 Ave Mohammed V- Ourzazate	05 24 88 42 47	05 24 88 42 50
Ouarzazate Oued Deraa	Route De Zagora- Tarmikt	05 24 85 48 71 - 05 24 85 48 08	05 24 85 47 73
Oued Zem	Angle Bd Md V et rue du Moulin Oued Zem	0523417498/ 0523417349	05 23 41 68 01
Ouezzane Dar Dmana	Lot n°3 Karima 1- Ouezzane	0537466000/ 0537460998	05 37 46 09 96
Oujda Angad	1 Bd Allal El Fassi - Bloc 63	05 36 70 33 00- 05 36 70 16 17	05 36 70 29 29
Oujda Assalam	Route El Aounia Lot El Aounia lot 109	0536748292/ 0536749304	05 36 74 34 31
Oujda El Fath	Angle Bd Allal Fassi et Rue F1 n°1 Hay Al Wafaa Lazaret - Oujda	05 36 74 69 45/ 57	05 36 74 69 80
Oujda Idriss Al Akbar	01 Bd Idriss Al Akbar - Oujda	05 36 68 89 47- 05 36 68 27 72	05 36 68 89 72
Oujda IRIS	Angle Bd Oum Errabia et rue Sebou- Oujda	05 36 53 36 07 - 05 36 53 35 94	05 36 53 35 90
Oujda Isly	96 Bd Mbarek El Bekkay route de Taza	05 36 51 74 06- 05 3 651 03 62	05 36 51 74 42
Oujda Jouhara	Bd Malika El Farisi Hay El Jouhara- Oujda	05 36 51 76 59/ 65	05 36 51 76 61
Oujda Mansour Dahbi	Bd Al Mansour Eddahbi Hay El Hassani n°79- Oujda	05 36 52 48 73- 05 36 52 47 17	05 36 52 46 70
Oujda Med Derfoufi	92 Bd Mohammed Derfoufi	05 36 71 14 98	05 36 68 35 82
Oujda Mohamed V	Angle Bd Med V et Rue Amina Berhilia -Oujda	05 36 68 27 83/ 90	05 36 68 28 13
Oujda My Hassan	Bd Prince My El Hassab Ex Rue D'Ahfir n° 3- Oujda	05 36 68 86 97	05 36 68 56 71
Oujda Zaitoune	3 Angle Bd Abderrahim Bouabid Et Rue A9	05 36 74 15 79	05 36 74 15 81
Oulad Teima Hassan II	Angle Ave Hassan II & Rue El Malouia	05 28 52 86 32/29	30 86 52 28 05
Ouled Teima trik souk	Angle Ave Med VI et Ave Houria	05 28 52 18 02 - 05 28 52 17 52	05 28 52 18 28
Ouled Youssef	Centre ville Ouled Youssef	0523488480/ 0523420437	05 23 48 84 24
Ounagha	Douar Ait Hamed Commune Ounagha Centre	0524475946/ 48	05 24 47 59 43
Outa Hamman Chefchaouen	Place Outa Hammam Chefchaouen	0539882870/ 0539882149/ 0539882131	05 39 98 93 78
Outat Al Haj	Rue de la Mosquee Outat Al Haj Centre	05 35 59 20 45	05 35 59 23 98
Rabat Agdal	33 Ave Al Abtal Agdal- Rabat	05 37 77 48 74	05 37 77 48 58
Rabat Agdal Atlas	29 Ave Atlas Agdal- Rabat	05 37 67 44 00/15	05 37 67 43 90
Rabat Akkari	Avenue Med Ben Abdellah	05 37 69 21 93 - 05 37 69 21 84	05 37 69 21 92
Rabat Al Kifah	9 Ave Kifah cite Bouhlal Yem	05 37 29 56 30	05 37 29 56 51
Rabat Annaba	11 rue Annaba- Rabat	05 37 76 62 60/ 18	86 62 76 37 05
Rabat Annakhil	Hay Ryad N° 4 Avenue Annakhil Immeuble High Tech	05 37 71 76 21	23 76 71 37 05
Rabat Centre	Angle Ave Amir My Abdellah et Rue Dimachk- Rabat	05 37 70 28 64/ 66	
Rabat Chellah	Angle Av d'Alger et Rue Moascar- Rabat	05 37 70 24 18/ 51	05 37 70 24 53
Rabat El Menzeh	963 Ave Marche Verte - Hay El Menzeh Cite Yacoub El Mansour	05 37 28 29 37	05 37 28 29 42

RESEAU CREDIT AGRICOLE DU MAROC

AGENCES BANCAIRES

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Rabat Ennakhil (Centres d'Affaires)	26 avenue Annakhil espace les Palmiers- Rabat	05 37 56 62 87/88	05 37 71 30 76
Rabat Espace Bank	Angle Ave Allal Ben Abdellah et Ave Abou Fariss Al Marini	05 37 26 23 23	05 37 26 23 2
Rabat Grands Comptes	28 Av. Abou Faris Al Marini- Hassan Rabat	05 37 72 85 78/ 79	05 37 72 85 81
Rabat Hassan II	Angle AveHassan II et Ave Al Maghrib El Arabi	05 37 73 35 96 - 05 37 72 90 40	05 37 73 36 40
Rabat Hay Riad	Hay Riad centre commercial Riad 1 secteur 21 bloc D- Rabat	05 37 71 24 36 - 05 37 71 11 60	05 37 71 24 37
Rabat Jnane Nahda	N°201 Hay Nahda II- Rabat	05 37 63 11 45/51	05 37 63 11 53
Rabat Mabella	31 Ave Tadla Mabella- Rabat	05 37 75 34 61 - 05 37 75 32 74	05 37 75 34 79
Rabat Madagascar	Angle Ave Madagascar et rue Mali Mag n°1 et 3- Rabat	05 37 73 61 70	05 37 73 61 74
Rabat Mahaj Riad	Imm 9 Magasin n 5 Complexe Mahaj Riad	05 37 71 05 18- 05 37 56 62 62	05 37 56 62 63
Rabat Marché de gros	Marché de gros de rabat cité yacoub et mansour - rabat	05 37 69 89 28 - 05 37 69 31 76	05 37 69 61 00
Rabat Nahda	382 angle rue Ourika et Beni Jaber Hay Nahda- Rabat	05 37 75 79 21	
Rabat Ocean	69 ave Abdelkarim Khattari	05 37 72 01 07 - 05 37 72 08 47	05 37 20 25 97
Rabat Riad Al Andalous	N°5 Ryad Al Andalous Hay Ryad - Rabat	05 37 56 34 69/ 05 37 56 56 80 / 05 37 56 56 81	05 37 71 34 82
Rabat Sidi Mohamed BenAbdellah	47 Avenue Sidi Med Ben Abdellah Hay El Khair- Rabat	05 37 23 00 88/ 82	05 37 23 00 79
Rabat Souissi	Ave Imam Malik- Souissi- Rabat	05 37 63 06 60/61	05 37 63 05 58
Rabat Yacoub El Mansour	6 Av. Assalam C.Y.M RABAT	05 37 69 43 14	05 37 69 43 15
Rachidia Youssef Ibn Tachafine	32 angle Targa et rue Youssef Bni Tachfine Errachidia	05 35 79 09 37 / 29	05 35 79 09 06
Rhafsai	121 Bd Hassan II	05 35 69 90 29	05 35 69 94 03
Ribat El Kheir	G2 QUARTIER EL MAHATTA RIBAT EL KHEIR	05 35 69 63 77 - 05 35 69 65 67	05 35 69 61 03
Rich	47 Place Med V	05 35 58 91 14	05 35 36 82 61
Rissani My Ali Cherif	AV HASSAN II RISSANI	05 35 77 04 72	05 35 77 04 73
S.Youssef Bnali	N° 12 13 14 15 avenue du golf résidence errabia 2 sidi youssef ben ali	05 24 40 05 88/ 89	05 24 40 05 90
Safi Azib Darii	BD IBN BATTOUTA N° 101 AAZIB DARIISAFI	05 24 62 20 61 / 63	05 24 62 20 60
Safi Miftah Lkhir	Route Had Hrara Sanaa 1 SAFI	05 24 66 96 07 / 08	05 24 66 96 06
Safi Zaouia	N° 85 QUARTIER SIDI OUASSELRUE ABDERRAHMANE EL OUAZZANI	05 24 65 29 22	05 24 65 29 24
Saidia	26 AV HASSAN II	05 36 62 59 51/ 02	05 36 62 59 43
Sala Jadida	26 Angle Av Atlas et Av Bellevue Baytis Mag 364 et 365 Sala Al Jadida - Sale	05 37 53 49 31/32	05 37 53 49 33
Sala Jadida II	N° 7 Angle av mohamed Hassar et Abderrahim Houabid Sala Al Jadidasala aljadida centre	05 37 53 42 38 - 05 37 81 44 32	05 37 53 42 56
Salé Bettana	AV Mediouna Residence Fadlallah 2 Bettana - Sale	05 37 81 47 65/ 66	05 37 81 47 71
Salé Dar El Hamra	N° 271 AVENUE MED V LOTISSEMENT FROGUI SGHIR DAR EL HAMRASALE	05 37 87 43 70/65	05 37 87 43 71
Salé Hay Essalam II	N 670 avenue 20 aout secteur 11 hay salam salen°670 avenue 20 aout secteur 11 hay salam sale	05 37 81 44 33 - 05 37 81 45 83	05 37 81 41 60
Salé Karia	2 angle Moulay Rachid et Moulay Youssef El Karia Sale	05 37 82 87 30	77 87 82 37 05
Salé Médina	24 Av Ahmed Ben Aboud Medina Sale (pres Bab lamrissa) Sale	05 37 88 37 47 - 05 37 88 05 52	05 37 88 38 68
Salé Route de Kénitra	7 IMM 6 RES NADA SALE ROUTE DE KENITRA SALE	05 37 87 70 61 - 05 37 87 72 70	05 37 87 73 24
Salé Tabriquet	4 AV MED V IM AMMOR TABRIQUET SALE	05 37 86 59 59- 05 37 89 18 02	05 37 86 17 68
Selouane	HAY EL WIFAK ANGLE BD. MOHAMED V ET RUE N° 3 SELOUANE	05 36 60 97 60/ 61	05 36 60 97 57
Settat Hassan II	27 Av Hassan II	05 23 72 11 87/ 88	05 23 72 11 80
Sidi Allal Bahraoui	Lot 279 lotissement Chana Route Principale de Rabat Sidi Allal Bahraoui	05 37 52 00 26	05 37 52 00 28
Sidi Slimane Hassan II	N°2 Av. Hassan II Sidi Slimane	05 37 50 31 50 / 05 37 50 59 46 / 05 37 50 29 95	05 37 50 56 31
Sidi Slimane Ibn Khaldoun	Hay Ibn Khaldoun route de Kenitra Sidi Slimane	0537505592/ 23	05 37 50 26 22
Skhirat Hassan II	AV HASSAN IILOT AIN LAATARIS LOT F SKHIRAT	05 37 74 27 14/ 15	05 37 74 27 16
Tamansouret	PP TAMANSOURT	05 24 33 64 35/ 24	05 24 33 64 16
Tamesna	Centre Commercial Tamesna local n 2 Ville Tamesna.	05 37 61 91 97 - 05 37 61 93 75	05 37 61 96 09
Tamsia	Immeuble Bouchtaoui Temsia Centre Route Agadir-Ouled Teima	05 28 31 97 55/ 56	05 28 31 97 54
Tanger My Ismail	Residence CHELTENHAM AV My ISMAIL Tanger	05 39 94 28 98 / 72	05 39 94 29 48
Tanger Abi Zarae	17 Bvd Abi Zarae Branes Tanger	05 39 31 65 17- 05 39 31 36 66	05 39 31 13 72
Tanger Afghani	6 rue Jamal Eddine Afghani- Tanger	05 39 32 44 46	05 39 32 44 49
Tanger Holland	115rue de Hollande Tanger	05 39 33 29 29- 05 39 93 82 59	05 39 94 96 04
Tanger Jirari Ben Makada	71 Rue Chahida Aicha Al Moussafir Jirari Tanger	05 39 35 27 61- 05 39 35 28 02	05 39 35 27 75
Tanger Med V	18 Bd Mohammed V Tanger	05 39 94 12 93- 05 39 32 22 39	05 39 94 46 07
Tanger Place à Taureau	ANGLE ROUTE DE TETOUAN ET ROUTE RGAYAE. TANGER	05 39 95 15 67/ 76	05 39 95 14 69
Tanger port tanger MED	CENTRE TERTIAIRE INTERMODAL PORT TANGER MED	05 39 33 27 19	
Tanger Port/Tanger Med	Enceinte portuaire Tanger	05 39 93 05 30	05 39 93 05 42
Tanger Val Fleuri	N° 61 AVENUE ANFA AL BASSATINE VAL FLEURI. TANGER	05 39 31 36 49	05 39 31 36 50
Tantan	Av Hassan II	05 28 87 74 11	05 48 87 75 32
Taounate	BOULEVARD HASSAN II HAY AL AMAL TAOUNATE	05 35 68 85 51/ 52	05 35 68 85 53
Targuiste	9 BLV DES FAR-CENTRE VILLE TARGUISTE	05 39 80 83 47/ 44	05 39 80 83 42
Taroudant Bab Targhounte	AVENUE MOHAMED V BAB TARGHOUNTE	05 28 85 46 25/ 29	05 28 85 46 24
Tata	Avenue Mohamed V Tata centre	05 28 80 21 35/ 41	05 28 80 21 20
Taza My Youssef	Av My Youssef Im Mabrouka	05 35 67 20 80- 05 35 67 21 18	05 35 67 20 69
Temara Centre	ANGLE AV HASSAN II ET RUE D'IRANTemara	05 37 61 12 49/61	05 37 64 01 63
Temara Maghreb Al Arabi	18 sec hay al maghreb al arabi 114 lot 18 mag hma-Temara	05 37 60 61 54/56	50 61 60 37 05
Témara Med V	23 lot Melk Allah Av Med V Temara	05 37 64 11 80	83 11 64 37 05
Témara My Ali Cherif	60 Ave My Ali CHRIFTEMARA	05 37 60 77 95	05 37 60 78 61
Témara Skikina	88 Ave Hassan II Skikina Témara		

RESEAU CREDIT AGRICOLE DU MAROC

AGENCES BANCAIRES

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Temara Wifak	Lot Al Wifak Secteur 2 Lot 2127 TEMARA	05 37 64 56 04	05 37 64 56 05/ 06
Tètouan Allal Ben Abdellah	4 Av Allal Ben Abdellah Tetouan	05 39 70 39 62	05 39 70 39 72
Tétouan El Hamama	AV Hassan II Place LA Colombe TETOUAN	05 39 70 35 68	05 39 70 35 69
Tétouan M'Diq	Bd Lalla Nezha M'diq	05 39 66 32 02	05 39 66 32 03
Tétouan Mhannech	N° 215 AVENUE CASABLANCA LOT MOUNIA. TETOUAN	05 39 99 06 76/ 85	05 39 99 37 79
Tétouan Saniat R'Mel	4 Angle Av. Abdelkhalek Torres et rue Kenitra Tetouan	05 39 97 20 38- 05 39 97 14 27	05 39 97 24 53
Tétouan Sidi Mandri	22 Av Sidi Mandri Tetouan	05 39 96 71 76	05 39 96 68 65
Tiflet	Bd Mohammed V	05 37 51 41 31	05 37 51 23 23
Tikiouine	30 secteur A Lotissement Zaitoune Rte Tikiouine Agadir Tikiouine	05 28 28 89 38/ 38	05 28 28 89 40
Tinghir	Av Mohammed V Adiss N'Ighir	05 24 83 56 09	05 24 83 56 89
Tinjedad	AVENUE HASSAN II TINJEDAD	05 35 88 01 85/ 86	05 35 88 01 87
Tiznit AL QODS	9 Place El Youssoufia	05 28 60 17 62	05 28 60 17 63
Tiznit Ville nouvelle	N° 30 Bv 20 Aout ville nouvelle	05 28 60 04 15/ 12	05 28 60 04 17
Youssoufia	84 Bd Bir Anzarane Youssoufia Centre	06 79 82 49 92	05 24 64 66 22
Zagora	Av Mohammed V	05 24 84 70 60	05 24 84 89 96
Zghenghen	146-148 blv Med V zghenghen	05 36 35 14 38	05 36 35 14 63/ 26
CAISSES LOCALES			
Aghbala	Rue du Souk Aghbala	05 23 51 01 69	05 23 51 02 64
Agourai	Av de la Marche verte Agourai	05 35 43 01 33	05 35 43 01 34
Ahfir	7 Avenue Mohammed V	05 36 62 95 61/ 64	05 36 62 95 63
Ain Aouda	Centre Ain Aouda	05 37 74 80 97	05 37 74 85 94
Ain Beni Mathar	Complexe commercial Ain Beni Mathar	05 36 65 90 42	05 36 65 93 36
Ain Dorrij	Route Nationale FES Ouazzane AIN DORRIJ Centre	05 37 90 76 88/ 91	05 37 90 76 94
Ain Taoujdate	Av Ibn Sina - Centre	05 35 44 12 22	05 35 45 12 23
Ait Ourir	Ait Ourir - Centre	05 24 48 00 35	05 24 48 05 24
Aklim	8 lotissement Saâda	05 36 63 41 13	05 36 63 41 14/ 08
Amizmiz	Quartier Administratif	05 24 45 40 15	05 24 45 48 41
Aoulouz	IMM JALLALI AVENUE MOHAMED V AOULOUZ	05 28 53 94 21 - 05 28 53 90 01	05 28 53 91 09
Aourir	Immeuble Hadim Hay Assergui Route Immouzer Aourir	05 28 31 48 80 / 81	05 28 31 48 71

Attaouia	Lotissement Badou Centre	05 24 23 50 85	05 24 23 58 18
Azemmour Sidi Ali	LOT FEDDAN EL MANZAH N°3 SIDI ALI BENHAMDOUCHE AZEMMOUR	05 23 35 86 77/ 79	05 23 35 86 76
Azrou	Route de Khenifra Quartier Administratif	05 35 56 21 98	98 21 56 35 05
Arbâa boutaib	Center arbâa boutaib commune rurale inchaden. chtouka ait baha	05 28 30 38 92 - 05 28 30 38 93	05 28 30 38 94
Ben Ahmed	Rue El Hansalï	05 24 46 34 69	05 24 46 31 24
Ben Guerir	Bd Mohamed V Ben Guerir	05 24 31 77 05 / 02	05 24 31 75 98
Beni Drar	Av Hassan II	05 36 65 03 02	05 36 65 03 01
Benslimane	Angle Av des F.A.R. et Av Oued Zem	05 23 29 10 92	05 23 29 15 32
Berkane	Rue Oued Deraa Hay Massira B.P 201	05 36 61 46 10	05 36 61 55 70
Berrechid	Av My El Hassan	05 22 53 44 33	05 22 33 71 69
Bhalil	N°45 HAY AMSILLA AL MASSIRA AL KHADRA BHALIL	05 35 69 29 46/ 47	05 35 69 29 49
Biougra	Imm Hida av Hassan II BIOUGRA	05 28 81 98 90/ 91	05 28 81 98 89
Bouarfa	Angle Bd Hassan II et Bd Mohammed VI B.P 110	05 36 79 83 72	05 36 99 81 21
Boudnib	HAY MASSIRA BLOC 16 N°76 BOUDNIB	05 35 78 02 56	
Boufekrane	Lot Tarik n 112 Boufekrane	0535 43 62 65	05 35 43 62 67
Boujaad	9 Boulevard Hassan II Boujaad	05 23 41 40 06	05 23 41 49 81
Boujniba	4 Boulevard Mohamed V Boujniba	05 23 57 08 36	05 23 57 08 41
Boulmane	Bd Hassan II	05 35 58 40 40 05 35 58 44 81	
Boumia	BOUMIA - CENTRE	05 35 59 71 54 - 05 35 59 71 56	05 35 59 71 59
Bouznika	204 Bd Bir Anzarane Bouznika	05 37 74 56 25/ 26	0537 74 30 80
Bzou	Bd Mohammed V Hay El Madrassa	05 23 46 60 83	05 23 46 61 38
Dar Gueddari	Bd Med V Dar Gueddari centre	05 37 31 02 70	05 37 31 02 68
Demnate	Av Mohammed V Ait Ouganoune	05 23 50 60 73	93 81 45 24 05
Drargua	Immeuble NAIT Ahmed Hay Sidi Said Route DRARGUA Tikouine	05 28 29 78 41 / 42	05 28 29 78 40
Driouch	Bd Hassan II n 178	05 36 36 71 92	05 36 36 60 61
El Aioun	9 Rue Bir Anzarane	05 36 69 31 11	05 36 69 27 50
El Brouj	Bd Mohammed V	05 24 23 07 26	05 24 23 00 26
El Gara	50 Bd Hassan II	05 22 33 30 32	05 22 32 21 79
El Jadida	138 Bd Abou Chouaib Doukkali	05 23 34 20 27	05 23 37 39 15
El Kbab	Av Hassan II Hay takaddoune	05 35 39 40 35	05 35 39 41 51
El Ksiba	Bd de la Marche Verte	05 23 41 50 69	05 23 41 59 77
Errachidia El Jorf	Place Mohamed V El Jorf	05 35 78 95 57	05 35 78 95 59
Fes	2 rue 11 Hay Lamsallah Bendebbab	05 35 70 20 61	56 20 70 35 05
Fes El Menzel	Bâtiment Menbaa El Ouafaa Avenue Med V El Menzel	05 35 66 73 19/ 05 35 66 71 19	73 72 66 35 05
Goulmima	AVENUE HASSAN IIGOULMIMA Centre	05 35 78 46 95/ 96	05 35 78 46 92
Had Belfaa	Imm Dakous Had Belfa centre	05 28 20 94 41/ 47	46 94 20 28 05
Had Bradia	Lot Essanabil no 11 HAD BRADIA	05 23 47 98 82	05 23 47 98 79
Had Hrara	Centre de Had Hrara Route de Casablanca	05 24 64 25 61/ 69	05 24 64 25 94

RESEAU CREDIT AGRICOLE DU MAROC

AGENCES BANCAIRES

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Had Kourt	Av Hassan II Centre	05 37 89 99 63	05 37 89 97 38
Had Ouled Frej	C.M.V. Had Ouled Frej	05 23 36 40 17	05 23 36 43 70
Had Soualem	Route Casa El jadida - Centre	05 22 96 47 64	05 22 96 47 74
Issaguen	Route nationale El Ouhda- Issaguen Centre	0539 81 35 97	
Jemaa Shaim	Av Mohammed V	05 24 64 20 36	05 24 64 25 14
Jorf El Melha	Centre Jorf El Melha route barrage Al Ouahda	05 37 99 01 06	05 37 99 00 26
Kariat Arekmane	Kariat Arekmane centre	05 36 36 07 25/26	05 36 36 07 27
Kenitra	162 Av Mohammed Diouri	05 37 37 47 68	05 37 37 89 73
Khemiss Sahel	Khemis Sahel centre	05 39 52 92 79	05 39 52 91 10
Khemiss Zemamra	Av Hassan II Khemiss Zernamra	05 23 34 60 91	05 23 36 67 51
Khemisset	374 Bd Mohammed V	05 37 55 28 07	05 37 55 28 87
Khénichat	Boulevard Hassan II route Jorf El Melha Khenichat Centre	05 37 99 85 97/ 98	05 37 99 85 99
Khenifra	Rue 4 Cite de la MosqueeVVVA	05 35 58 62 57	05 35 58 63 39
Khmis Ait Amira	IMMEUBLE BOUA - ROUTE BIOUGRA KHMISS AAMIRA CENTRE	05 28 81 29 84 - 05 28 81 29 82	05 28 81 29 83
Laayoue Al Farah	Bd Mohamed Salem Baida- Hay El Farah - Laayoune	05 28 98 19 21	
Laayoune Sabaa Aioune	Avenue Hassan II- Laayoune	05 35 54 68 15	05 35 54 68 18
Lalla Mimouna	Centre Lalla Mimouna	05 37 44 05 33	05 37 44 08 06
Larbaa Aounate	Route Had Ouled Frej Aounate - Centre	05 23 38 00 30	05 23 38 09 47
Machraa Belksiri	Av Bir Anzarane Imm. Laasal	05 37 90 69 63	05 37 90 62 50
Marrakech Loudaya	Loudaya Centre Route d'Essaouira Marrakech	05 24 36 44 57/ 58	05 24 36 44 56
Meknès	Complexe Walili Quartier Sidi Said	05 35 53 30 98	05 35 53 30 97
Midelt	Rue Al makbara	05 35 58 23 93	05 35 58 23 93
Mkansa	Centre Mkanssa Cercle de Karia ba Mohamed	05 23 72 14 80/ 05 23 72 61 80	05 23 72 16 62
Mont Aruit	273 Boulevard Hassan II	05 36 36 36 19	05 36 36 10 03
Moulay Bousselham	Lot. El Habous n 202	05 37 43 22 81	05 37 43 22 45
M'Rirt	Av Mohammed V B.P 82	05 35 39 00 09	05 35 39 05 64
My Bouazza	Route Oued Zem Centre My Bouazza	05 35 39 50 14	05 35 39 54 10
Ouaouizerth	Ouaouizerth Centre B.P 24	05 23 44 20 32	05 23 44 23 80
Oued Amlil	9 Complexe immobilier commercial	05 34 27 48 59/ 60	05 35 27 48 73
Oued Laou	Av Hassan II ouad loud	05 39 67 09 78	05 39 67 09 78

Ouezzane	Quartier Haddadine Rue Lalla Zouaoua n 84	05 37 90 72 75	05 37 90 77 96
Ouled Abbou	Av Hassan II	0523 71 04 37	
Ouled ayad	BD MED V HAY AL QODS- OULED AYAD	05 23 44 47 84/ 85	05 23 44 47 86
Ouled Berhil	Imm Ait Mouisse Route Ouled Berhil-Taroudant	05 28 53 19 95/ 96	05 28 53 19 94
Ouled Mbarek	Province Beni Mellal sur l axe routier Beni Mellal Fes	05 23 46 17 51	05 23 46 17 52
Ouled Omrane	4 Av Ibn Battouta cercle SIDI BENNOUR	05 23 34 64 53	05 23 34 64 83
Ouled Said	Ouled Said - Centre	05 23 72 34 56	05 23 72 17 33
Ouled Yach	Province Beni Mellal sur l axe routier Beni Mellal Marrakech	05 23 51 60 03	05 23 51 60 04
Oulmès	Oulmes - Centre	05 37 52 31 64	05 37 52 35 72
Ras Tabouda	ROUTE FÈS-OUJDA RAS TEBOUDARoute Fès-Oujda Ras tebouda	05 35 97 53 03/ 04	05 35 97 53 05
Rommani	Quartier Administratif Rommani	05 37 51 61 38	05 37 51 62 90
Salé Hay Karima	45 Lot Frougi Sghir Sale	05 37 85 28 60/ 63	05 37 85 28 61
Sebt Guerdane	Imm Chouikh Hay Essafssaf route Sebt El Guerdane-Agadir	05 28 54 04 61	05 28 54 03 98/ 99
Sebt Gzoula	Route d'Essaouira	05 24 64 03 39	05 24 64 03 47
Settat	107 Place Mohammed V	05 23 40 83 04	05 23 40 30 55
Sidi Aissa	Centre ville Sidi Aissa	05 23 43 03 43/ 42	05 23 43 03 41
Sidi Allal Tazi	Sidi Allal Tazi - Centre	05 37 31 91 59	05 37 31 92 39
Sidi Bennour	Av des FAR	05 23 35 92 22	05 23 34 91 98
Sidi Hajjaj	Bd Mohammed V	05 23 71 50 84	05 23 71 52 99
SIDI IFNI	IMMEUBLE ABOUSSAHL RUE BEN ABDELLAH	05 28 78 06 56 - 05 28 78 06 53	05 28 78 06 42
Sidi Kacem	47 rue 4 nouveau quartier	05 37 59 06 86	05 37 59 06 87
Sidi Moussa El Hamri	Imm Bakchich, Route Agdair, Taroudant, Sidi Moussa El Hamri Centre	05 28 52 66 43/ 05 28 52 11 18	05 28 52 07 25
Sidi Slimane	Av Hassan II Bloc D n 2	05 37 50 26 47	05 37 50 54 39
Sidi Smail	Imm. Oujda Route Safi - Centre	05 23 36 20 57	05 23 36 21 80
Sidi Yahia	2 Boulevard Mohammed V	05 37 30 00 32	05 37 30 00 08
Skhirat	6 Lotissement Maatouka B.P 4392 Skhirat	05 37 74 22 62	05 37 74 22 59
Skhour Rhamna	Av Mohammed V	05 24 36 60 36	05 24 36 61 79
Souk El Arbaa	Angle Bir Anzarane et Abdelmoumen Ben Ali	05 37 90 24 92	05 37 90 26 57
Souk Sebt	PAM II Rue El hansali	05 23 47 19 44	05 23 43 02 54
Tahala	Bd Atlas - Centre	05 35 67 80 44	05 35 67 81 86
Tahanaoute	Route Tahanaout Ait Ourir	05 24 48 40 28	05 24 48 40 26/ 29
Taliouine	Av Hassan II	05 28 53 43 73	
Talsint	Place de la Marche Verte	05 35 78 14 28- 05 35 78 10 21	05 35 78 11 29
Tamellalet	Lotissement El Jadida	05 24 23 40 66	05 24 23 42 55
Tendrara		05 36 66 24 35 - 05 36 66 24 25	05 36 66 24 20
Tiflet	Quartier administratif	05 37 51 26 72	05 37 51 04 41

RESEAU CREDIT AGRICOLE DU MAROC

AGENCES BANCAIRES

AGENCES	ADRESSE	TÉLÉPHONE	FAX
Timhdite	TIMAHDITE CENTRE	05 35 56 10 34/ 35	05 35 56 10 36
Tissa	Hay Dakhla Tissa	05 35 68 00 33	05 35 68 03 83
Zaida	ZAIDA CENTRE	05 35 35 36 46 45/ 46	05 35 36 49 73
Zaio	17 Av Sidi Othmane B.P 198	05 35 35 36 46 45/ 46	05 36 33 83 22
Zaouat Cheikh	Boulevar d Mohammed V	05 23 51 96 64	05 23 51 96 75
CAISSES RÉGIONALES			
Agadir	Av General Kettani B.P 160	05 28 84 53 20	05 28 84 03 63 / 01
Ait Melloul	Bvd Hassan II Rte de Tiznit	05 28 24 19 45	05 28 24 73 65 / 57
Al Hoceima	95 Bd Mohammed V Alhouceima	05 39 98 25 21- 05 39 98 24 20	05 39 98 48 16
Azrou	Av Hassan II	05 35 56 22 70	05 35 56 22 62
Ben Ahmed	Angle Bd Moulay Abdellah et Rue Lalla Amina	05 23 40 80 10- 05 23 40 72 61	05 23 40 80 14
Ben Guerir	Av Mohammed V B.P 34	05 24 31 84 70	05 24 31 84 11
Beni Mellal	Av Med V imm Lagouira	05 23 48 34 16- 05 23 48 99 21	05 23 48 39 60
Benslimane	Angle Av des F.A.R. et Av Oued Zem	05 23 29 10 92	05 23 29 15 32
Berkane	101 Av Moulay Abdellah	05 36 6106 16- 05 36 61 34 13	0536613785
Berrechid	Av Moulay El Hassan	05 22 33 73 07	05 22 33 71 69
Chefchaouen	Place Outa hammam chefchaouen	05 39 98 67 74	05 39 98 66 69
Chemaïa	Imm. AMB Av de la Marche Verte	05 24 46 80 08- 05 24 46 80 54	05 24 46 81 98
El Hajeb	Av Mohammed V	05 35 54 34 55- 05 35 54 34 14	05 35 54 34 76
El Jadida	24 Av Hassan II	05 23 34 27 97- 05 23 34 27 98	05 23 34 47 81
Fés	Av Med El Korri VN FES	05 35 94 38 18	05 35 94 36 52
Fkih Ben Salah	Angle Yacoub El Mansour et Rue Mauritanie	0523435330	05 23 43 56 05
Guercif	Place de l'Armee Royale	0535675531	05 35 67 61 39
Had Soualem	249 Lotissement El Wahda Route El Jadida Had Soualem	0522964354	05 22 96 43 48
Immouzer Kandar	résidence Riad Al Atlas Avenue Hassan II Route Ifrane Immouzer Kandar	0535664958	05 35 66 49 57
Karia Ba Mohamed	Av Saâdiyine	0535628161	05 35 62 84 21
Kasba Tadla	Angle Bd Zerktouni et Rue Tarik Ibnou Ziad	05 23 41 87 36	05 23 41 87 50
Kelaa des Sraghnas	Place Grou	05 24 41 22 66	05 24 41 30 90
Kenitra	Angle Av Med V & Med Diouri	05 37 36 32 24 - 05 37 36 32 13	05 37 36 22 12
Khemisset	Bd Mohammed V	05 37 55 70 88 / 89	05 37 55 70 90
Khenifra	Bd de la Marche Verte	05 35 58 64 30	05 35 58 62 30
Khouribga	35 Av Moulay Youssef	05 23 56 24 36	05 23 56 18 74
Ksar El Kébir	Av 20 Aout B.P 82	05 39 91 88 34	05 39 91 21 98
Laâyoune	Av de la Mecque	05 28 89 48 22	05 28 89 36 62
Larache	5 Rue Zerktouni	05399123 45- 05 39 91 01 61	0539912198
Meknès	Place Al wahda Al Ifriquia	0535404639/ 40	0535523045
Midelt	Quartier administratif route Errachidia	05355833 70/ 71	0535360807
Missour	Bd Hassan II	0535585241	0535585489
Nador	Place de la Marche Verte B.P 31	05363303 07- 05 36 60 70 97	0536606102
Ouarzazate	12 Av Mohammed V	05 24 88 52 81- 05 24 88 25 94	05 24 88 52 84
Oued Zem	Angle Bd Med V et Rue Ibnou ToumartOued Zem	05 23 41 52 68	05 23 41 08 69
Oujda	Angle Bd Derfoufi et Rue de Berkane B.P 12	05 36 68 45 53	05 36 68 48 12
Ouled Teïma	BD Mohamed V Quartier Rahba Oled Teima	05 28 52 68 17- 05 28 52 68 90	05 28 52 77 68
Rommani	Rue Ennil Rommani Centre	05 37 51 62 55	05 37 51 63 65
Safi	Bd Mohammed V B.P 213	05246225 62- 05 24 62 33 59	05 24 62 14 30
Salé	Av Ben Hassan Ouazzani Hay Salam SALE	05 37 80 33 46- 05 37 80 12 52	05 37 80 51 60
Sefrou	Av Al Massira VN Sefrou	05 35 66 10 98- 05 35 66 06 54	05 35 66 17 57
Settat	13 Bd Hassan II	05 23 40 07 26	05 23 40 34 83
Sidi Bennour	3 Cite Kamal Route Had Aounate	05 23 34 92 70	05 23 34 92 76 / 25
Sidi Kacem	Rue 11 n 2 Quartier Administratif	05 37 59 21 67- 05 37 59 29 61	05 37 59 21 82
Souk Sebt	Av Bir Anzarane	05 23 43 09 57	05 23 43 08 53
Tanger	104 Rue de Fes Tanger	05 39 93 77 71- 05 39 93 77 19	05 39 93 82 14
Taounate	Bd Al Massira B.P 28	05 35 62 71 19- 05 35 68 80 12-13	05 35 62 72 14
Taourirt	Bd My Abdellah route Debdou	05 36 69 41 63	05 36 69 88 66
Taroudant	Quartier Administratif Mhaïta	05 28 85 23 84	05 28 85 28 04/ 05
Taza	Av Guassou Oumeddah	05 35 67 23 27- 05 35 67 25 02	05 35 67 35 03
Témara	Angle Av Hassan II et rue d'Iran Temara	05 37 74 00 73 - 05 37 74 10/ 33	05 37 74 77 91
Tétouan	Av des FAR Tetouan	05 39 99 72 10	05 39 99 72 11/ 12